

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10516

Mercredi 21 Mai 2025

## L'iniquité consacrée par une réforme vouée à l'échec

*La faillite patente de la politique  
éducative passée au crible par le  
Groupe socialiste-Opposition ittihadie*



Page 3



Nasser Bourita : *De par sa responsabilité  
historique et sa présidence du Comité  
Al-Qods, le Maroc considère la solution  
à deux Etats comme la clé de voûte pour  
garantir la sécurité et la stabilité de la région*

Page 6



**Scandale des masters**

*L'Être d'esprit plein mais vide de cœur  
Absence de valeurs ou besoin  
d'un mythe fondateur*

Par Abderrazak Hamzaoui

Page 8

Service militaire 2025

# Les critères de sélection des appelés reposent sur la consolidation de l'égalité et de l'équilibre territorial

# Actualité



Les critères adoptés pour la sélection des jeunes appelés à accomplir le service militaire au titre de l'année 2025 reposent sur la consolidation de l'égalité entre citoyens et de l'équilibre entre régions, provinces et préfectures du Royaume, a affirmé Mohamed Idramghias, chef de division à la Direction générale des affaires intérieures au ministère de l'Intérieur.

Dans une interview accordée à la MAP, M. Idramghias a précisé que ces critères fixés par la Commission centrale du recensement relatif au service militaire, présidée par un magistrat, président de Chambre à la Cour de cassation et qui comprend des représentants de l'ensemble des départe-

ments gouvernementaux concernés, d'institutions militaires et sécuritaires, des conseils consultatifs ou dédiés aux questions des droits humains, et d'instances de gouvernance, sont générés automatiquement, sans intervention humaine, et reposent sur une équation mathématique automatisée.

Lors de la réunion du 17 avril dernier, les listes des noms des jeunes concernés ont été arrêtées et soumises aux services concernés au niveau des préfectures, des provinces et des préfectures d'arrondissements qui, à leur tour, ont procédé à l'impression des avis et à la notification des intéressés afin de renseigner le formulaire du service militaire, a-t-il ajouté, notant que les autorités administratives locales ont

effectivement distribué ces ordres d'appel aux jeunes concernés.

M. Idramghias a, dans ce sens, rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), S'est félicité, dans l'Ordre du jour adressé aux Officiers, Officiers du rang et Militaires du rang, à l'occasion du 69<sup>e</sup> anniversaire de la création des FAR, des "réalisations louables accomplies dans le cadre du service militaire, en tant que chantier national qui offre aux jeunes Marocains, hommes et femmes, l'opportunité de s'acquitter de leur devoir national, en tirant profit des ressources matérielles et morales de l'institution militaire, qui leur permettent de s'im-

prégner des valeurs de discipline, de persévérance, d'endurance et de négation de soi, outre leur formation dans différents domaines et spécialités leur permettant d'accéder au marché de l'emploi et de contribuer à la renaissance de leur pays et de leur société, tout en étant fiers de leur appartenance, de leur marocanité, de l'Histoire de leur pays et de ses gloires, et fidèles à leur Roi et aux constantes de leur Nation".

Par ailleurs, le responsable a expliqué que la tranche d'âge concernée par l'accomplissement du service militaire est de 19 à 25 ans. Cependant, a-t-il fait remarquer, les jeunes de plus de 25 ans, dont les noms figurent dans la base de données du recensement, qu'ils aient été appelés ou non à remplir le formulaire lors des précédents recensements effectués depuis 2019, peuvent également être appelés à accomplir ce devoir national.

Il est également possible de convoquer les jeunes, qui ont déjà été recensés et appelés à accomplir le service militaire et qui ont bénéficié d'une dispense provisoire, a-t-il enchaîné, notant que les jeunes, qui ne sont pas appelés à renseigner le formulaire de recensement, mais qui remplissent les conditions d'âge et souhaitent se porter volontaires pour le service militaire, peuvent renseigner automatiquement le formulaire durant la période de recensement (du 25 avril au 23 juin 2025) sur le site web dédié ([www.tajnid.ma](http://www.tajnid.ma)).

La même possibilité, a-t-il ajouté, s'offre aux jeunes femmes qui remplissent les conditions d'âge et souhaitent se porter volontaires pour accomplir le service militaire, ainsi qu'aux jeunes de la communauté marocaine établie à l'étranger, à condition qu'ils renseignent leur numéro d'immatriculation consulaire dans le formulaire de recensement disponible sur le site.

## Le Parlement marocain abrite la 83<sup>ème</sup> session du Comité exécutif de l'UPA

Les deux Chambres du Parlement marocain accueillent les travaux de la 83<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA), les 21 et 22 mai.

Cette session sera consacrée à l'examen et à la discussion de plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour, notamment les dossiers liés à l'adhésion à l'Union, le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations, ainsi que l'approbation du programme annuel d'action et du projet de budget pour l'exercice financier 2025, indique un communiqué du Parlement.

Le Comité exécutif se penchera aussi sur le projet d'ordre du jour de la 47<sup>e</sup> session de la Conférence de l'Union et sur celui de la 84<sup>e</sup> session du Comité exécutif, en plus de fixer

la date et le lieu de la tenue de la 84<sup>e</sup> session.

Fondée à Abidjan le 13 février 1976, l'UPA est une organisation parlementaire continentale. Elle compte actuellement 41 parlements nationaux membres et constitue un forum de dialogue et de coopération entre les parlements nationaux du continent africain.

L'Union a pour objectif de renforcer l'action parlementaire africaine commune, de promouvoir les causes de la paix, de la démocratie, de la bonne gouvernance et du développement durable, et de favoriser la communication entre les parlementaires africains ainsi qu'avec leurs homologues des autres continents.

Le Comité exécutif est l'un des organes de l'Union et est composé de trois membres par groupe national,



élus par la Conférence pour un mandat de deux ans. Il est chargé du suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations, de l'adoption du

programme d'action, de l'approbation du budget, ainsi que du renforcement des relations avec les organisations régionales et internationales.

# L'iniquité consacrée par une réforme vouée à l'échec

*La faillite patente de la politique éducative passée au crible par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie*

**A** l'occasion de la séance mensuelle des questions orales adressées au chef du gouvernement, le Groupe socialiste – Opposition ittihadie a livré une critique aiguisée, profonde, et, disons-le franchement, salutaire, de la politique actuelle en matière d'enseignement, et en particulier du projet des écoles dites «de la Riada» (écoles pionnières).

Les députés ittihadis ont porté une charge implacable contre ce qu'ils considèrent comme une dérive technocratique et élitiste de la réforme éducative. Il ne s'agissait pas d'un simple désaccord politique, ni d'une posture idéologique. Ce fut un réquisitoire structuré, fondé sur une analyse lucide de la réalité du système éducatif marocain. Un plaidoyer pour une école publique équilibrée, inclusive et véritablement réformatrice.

Mahmoud Abba, voix constante des Ittihadis dans l'hémicycle, a rappelé que derrière l'étiquette flatteuse d'«écoles pionnières» se cache une expérience incomplète, déséquilibrée et structurellement inadaptée aux enjeux de l'école marocaine. Selon lui, cette initiative, présentée comme la vitrine du nouveau modèle éducatif, est en réalité le reflet d'une réforme bancal, fragmentée, mise en œuvre sans vision globale.

«Nous approchons de la fin du mandat législatif avec une réforme éducative qui, loin de corriger les écarts, les creuse davantage», a-t-il déclaré, ajoutant que cette politique renforce les disparités internes à l'école publique elle-même. Une réalité insoutenable, illustrée par des enfants passant les mêmes examens nationaux mais avec des niveaux de préparation inégalitaires, dès le départ. Inégalités de moyens, d'encadrement, d'environnement. Inégalités criantes, institutionnalisées.

Le projet des écoles de la Riada a tout d'un mirage technocratique. Les chiffres sont séduisants, les discours bien rodés et les PowerPoint ministériels rassurants. Mais comme l'a souligné avec justesse la députée ittihadie, Hanane Fatras, cette réforme «réussit sur le papier, mais échoue dans les salles de classe». Derrière les statistiques brillantes et les évaluations commandées à des cabinets internationaux, une question demeure : à qui profite réellement cette réforme ?

Pour Fatras, la réponse est claire. «Le gouvernement affiche une loyauté quasi doctrinaire envers le privé, alors même qu'il est censé jouer un rôle moteur dans la consolidation de l'Etat social». Elle ne mâche pas ses mots : «Cette réforme n'est pas neutre. Elle porte en elle une logique de démantèlement de l'école publique, une marchandisation rampante du savoir».

Et le procédé est connu. Le recours systématique à des institutions étrangères pour l'évaluation – au nom d'une objecti-

tivité présumée – est non seulement coûteux, mais méprisant à l'égard des compétences nationales. Surtout, il est déconnecté du vécu culturel, linguistique et social des élèves marocains. A force de vouloir importer des modèles éducatifs étrangers sans les adapter, le risque est grand d'implanter des dispositifs hybrides, inopérants et, au fond, étrangers aux réalités du pays.

Mohammed Abba a également mis en lumière un aspect souvent négligé, mais ô combien déterminant : la surcharge bureaucratique imposée aux enseignants. «Inondés de circulaires et d'instructions, les enseignants sont paralysés dans leur mission d'éducateurs. Leur liberté pédagogique est muselée, leur créativité étouffée». Il y voit un symptôme clair d'une réforme conçue sans les premiers concernés. Et cela, dans un contexte où les enseignants subissent une dévalorisation croissante, comme l'a également souligné Hanane Fatras : «Le système affaiblit leur rôle, les transforme en simples exécutants de consignes venues d'en haut».

Or, si le gouvernement estime qu'un enseignant coûte cher, un mauvais enseignant – découragé, mal formé ou démotivé – coûte infiniment plus cher à la nation. On oublie trop souvent que l'école ne se réforme pas uniquement à coups de briques et de câbles à fibre optique. Les infrastructures comptent, certes. Mais l'âme d'un système éducatif, ce sont ses enseignants, son projet pédagogique, sa



**Hanane Fatras**

*Le gouvernement affiche une loyauté quasi doctrinaire envers le privé, alors même qu'il est censé jouer un rôle moteur dans la consolidation de l'Etat social*

cohérence, sa boussole. Et cette boussole, le gouvernement semble l'avoir perdue.

C'est justement cette perte de repères que dénonce vigoureusement le Groupe socialiste. La loi-cadre issue de la vision stratégique du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, fruit d'un long processus participatif, avait balisé une voie claire. Un consensus national rare, que le gouvernement a choisi d'ignorer. «Cette vision stratégique, pourtant approuvée par toutes les forces politiques, est aujourd'hui abandonnée, effacée d'un trait de plume par un ministre de la majorité dans un geste aussi léger qu'irresponsable», s'indigne Abba.

Résultat ? On assiste à un retour inquiétant à la case départ : nouvelles consultations, nouveaux diagnostics, nouvelles promesses. Une réforme de la réforme. Un diagnostic du diagnostic. Pendant ce temps, les élèves s'égarant, les enseignants s'épuisent et le système s'enlise. L'éducation devient otage des alternances politiques, piétinée par l'improvisation et le court-termisme.

Le Maroc, lui, continue de glisser dans les classements internationaux. Le dernier rapport mondial sur l'éducation le classe 63ème sur 72 pays. Une statistique douloureuse. Un signal d'alarme. «Ce classement n'est pas seulement une donnée, c'est un verdict», affirme Fatras. «Il consacre l'échec d'un modèle construit à re-

bours des priorités nationales. Il est le fruit amer d'une logique de réforme dictée par des institutions financières internationales, qui imposent des choix antisociaux : privatisation, réduction des dépenses, démantèlement du service public».

Le constat est implacable : derrière l'étiquette flatteuse des «écoles pionnières», c'est un modèle élitiste qui se construit, aux dépens de l'universalité et de l'équité de l'enseignement. Un modèle où l'on investit massivement dans des vitrines pendant que le reste du bâtiment s'effondre. Un modèle qui tourne le dos à l'engagement national pour une école pour tous, en la réduisant à un laboratoire d'expérimentation au service d'une idéologie libérale importée.

Le Groupe socialiste – Opposition ittihadie n'a pas seulement formulé des critiques. Il a posé les jalons d'un autre chemin. Celui d'une réforme éducative intégrée, inclusive, fondée sur la loi-cadre et la vision stratégique. Une réforme qui donne la priorité à l'école publique, aux enseignants, aux pédagogies adaptées aux réalités sociales. Une réforme qui refuse de choisir entre excellence et équité, mais qui s'emploie à les réconcilier.

Mohammed Abba l'a résumé ainsi : «L'école publique n'est pas un vestige à rafistoler à la marge. Elle est le cœur battant de notre avenir commun. Et si nous échouons à la réformer, nous échouons en tant que nation». Et Fatras d'ajouter : «L'école, ce n'est pas un laboratoire. C'est notre contrat commun. C'est un engagement solennel de l'Etat envers ses citoyens. Et cet engagement ne peut être délégué ni marchandisé. Il doit être défendu, renforcé, sanctuarisé».

À l'heure où tant de pays réaffirment la centralité de l'éducation dans leur projet de société, le Maroc ne peut se permettre un pas de côté. L'enjeu n'est pas seulement scolaire, il est civilisationnel. Car «ouvrir une école, c'est fermer une prison». Il ne s'agit pas ici d'un simple aphorisme littéraire, mais d'un acte de foi politique. Les Ittihadis n'ont jamais cessé de défendre ce principe simple mais fondamental : l'école publique est un bouclier social avant d'être une institution pédagogique. Héritiers d'une tradition politique profondément ancrée dans les valeurs de justice, d'égalité et de progrès, les Ittihadis continuent de croire que chaque école ouverte est une brèche dans le mur de l'injustice sociale et un rempart contre la reproduction des inégalités.

C'est dans cette lignée que Mohammed Abba et Hanane Fatras s'inscrivent lorsqu'ils rappellent, à leur manière, cette conviction forgée au feu de décennies de lutte : l'éducation n'est pas un luxe que l'on optimise, c'est une promesse qu'on honore.

Mehdi Ouassat



**Mahmoud Abba**

*L'école publique n'est pas un vestige à rafistoler à la marge. Elle est le cœur battant de notre avenir commun*

*ONU/Sahara marocain*

# Participation d'une importante délégation marocaine au séminaire régional du C24 au Timor-Leste



Une importante délégation marocaine prendra part au séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU (C24), prévu du 21 au 23 mai courant à Dili, au Timor-Leste.

La délégation sera conduite par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations Unies à New

York, Omar Hilale, ainsi que par l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Jakarta, Redouane Houssaini. Elle est composée de plusieurs responsables du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, outre le vice-président du Conseil royal consultatif pour les affaires sahariennes

(CORCAS).

Ce séminaire sera l'occasion pour la délégation marocaine d'informer les membres du Comité et les autres participants des derniers développements relatifs à la question du Sahara marocain, notamment la vague de soutien international croissant à l'Initiative marocaine d'autonomie, désormais ap-

puyée par plus de 117 pays, soit plus de 60% des Etats membres de l'ONU.

La délégation marocaine mettra également en avant le soutien international grandissant à la reconnaissance de la marocanité du Sahara, avec des positions de plus en plus affirmées de la part de nombreux pays, dont deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, à savoir la France et les Etats-Unis d'Amérique, penholder des résolutions du Conseil sur la question du Sahara marocain.

Elle évoquera également les avancées concrètes enregistrées dans les provinces du Sud grâce au nouveau Modèle de développement lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015, doté d'un budget de plus de 10 milliards de dollars et dont le taux d'exécution a atteint des niveaux élevés.

Ce séminaire sera également l'occasion pour la délégation marocaine de rappeler la responsabilité claire de l'Algérie dans la persistance de ce différend, en soulignant son rôle historique et politique en tant que partie prenante, comme l'attestent les résolutions successives du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2756 adoptée en octobre 2024.

Par ailleurs, deux élus du Sahara marocain, en l'occurrence Mme Ghalla Bahiya, de la Région Dakhla-Oued Eddahab et M. M'hamed Abba, de la Région Laâyoune-Sakia El Hamra, participent à ce séminaire, sur invitation de la présidente du Comité, comme c'est le cas depuis plusieurs années.

## Forum de haut niveau sur l'autonomisation des femmes dans le Maghreb

Le forum de haut niveau dédié à "l'autonomisation politique des femmes dans les pays du Maghreb" s'est ouvert, lundi à Nouakchott, avec la participation de la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Naïma Ibn Yahya.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de ce forum de trois jours, présidée par la Première Dame de Mauritanie, Mariem Mohamed Fadel Dah, Mme Ibn Yahya a mis en avant l'expérience marocaine en matière d'autonomisation politique des femmes et de renforcement de leur statut et de leur participation à la vie publique.

Ainsi, la ministre a souligné lors de cet événement tenu à l'initiative de l'Organisation de la femme arabe, que le Maroc a réalisé des progrès graduels et constants dans ce domaine, grâce à une dynamique sociétale découlant de la volonté politique exprimée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans Ses discours et Ses messages, et de la Constitution de 2011, qui stipule entre autres la mise en place des fondements d'une société solidaire dans laquelle chacun jouit de la sécurité, de la dignité, de l'équité et de l'égalité des

chances.

Elle a à cet égard mis en lumière l'arsenal juridique et ses amendements visant à renforcer la présence de la femme dans la sphère politique et son accès aux postes de responsabilité.

Et d'ajouter que le Royaume dispose également d'une série de mécanismes institutionnels qui soutiennent la participation politique des femmes, notamment le Fonds de soutien à l'encouragement de la représentativité des femmes, une plateforme numérique pour la collecte de données et de statistiques liées au genre du Haut-Commissariat au Plan (HCP), ainsi qu'une plateforme numérique interactive relevant du ministère de l'Intérieur.

La ministre a également tenu à rappeler le rôle de la société civile, en particulier des associations actives dans le domaine des droits de l'Homme, dans la concrétisation de l'autonomisation politique des femmes grâce à leur force de proposition et à leur plaidoyer constructif dans ce domaine.

Elle a en outre rappelé le rôle des universités dans le développement de la recherche autour de la participation politique des femmes, en plus de fournir des modules spécifiquement consacrés au genre.



L'autonomisation politique étant étroitement liée à l'autonomisation économique, la ministre a rappelé que le Maroc a accordé une importance capitale au programme d'autonomisation économique des femmes au sein et en dehors de la famille, le traduisant par plusieurs initiatives.

Fadia Kiwan, directrice générale de l'Organisation de la femme arabe, a appelé de son côté les participants à oeuvrer à intégrer les questions relatives aux femmes dans les législations natio-

nales et les politiques publiques.

Le programme du forum comprend, entre autres, un atelier sur "l'intégration des questions relatives aux femmes dans la législation et les politiques publiques", au cours duquel seront abordés des sujets tels que "l'égalité des sexes dans les politiques publiques", "le rôle de la législation et des politiques dans la réalisation de l'égalité des sexes" et "l'élaboration de politiques inclusives pour toutes les catégories sociales".

# Engagement du Maroc pour l'Afrique

Samir Addahre : Grâce à la vision éclairée de SM le Roi, le Royaume est toujours à l'avant-garde



Grâce à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc « est toujours à l'avant-garde » s'agissant de son engagement envers l'Afrique, a souligné, lundi, l'ambassadeur délégué permanent du Maroc auprès de l'UNESCO, Samir Addahre, en marge de l'ouverture de "La Semaine africaine 2025" au siège de l'Institution onusienne à Paris.

«Le Maroc qui est aujourd'hui une nation extrêmement sollicitée et crédible en Afrique, fait beaucoup pour le continent que ce soit à l'UNESCO ou à travers l'ensemble de l'action institutionnelle, mais également le secteur privé», a affirmé, dans une déclaration à la MAP, M. Addahre, vice-président du groupe Afrique à l'UNESCO, qui organise cet événement annuel célébrant la di-

versité culturelle du continent.

Il a noté à cet égard que « ce qui fait la singularité de la présence du Maroc en Afrique, c'est qu'elle est extrêmement positive et qu'elle impacte directement les populations africaines ».

Evocant la participation marocaine à la Semaine africaine de l'Unesco, placée cette année sous le thème « la Solidarité mondiale pour la restitution et la restauration du patrimoine africain par le biais de la culture, de l'éducation et des sciences », M. Addahre a souligné qu'à travers cette semaine culturelle qui coïncide avec une réunion du comité de la convention de 1970 dédiée aux trafics illicites des biens culturels « nous avons voulu lancer un appel fort de solidarité globale pour ce qui concerne la restauration des biens culturels à travers le mandat de

l'UNESCO, c'est-à-dire la culture, l'éducation et les sciences ».

«Si l'Afrique souhaite être entendue, il faut d'abord qu'elle soit unie, qu'elle soit solidaire et qu'elle porte une seule voix, celle de la demande de cette restitution », a soutenu le diplomate qui reconnaît le caractère sensible de ce sujet, en référence au passé colonial.

L'intelligence, à ses yeux pour les nations européennes, serait d'utiliser «ce levier qui est celui de la restitution pour redorer l'image justement de cette période coloniale et pour restituer une image qui soit positive, qui soit respectueuse de l'identité, de la culture, de l'histoire et du patrimoine africain ».

Après avoir assuré la présidence du Comité d'organisation de l'édition 2024 de la Semaine africaine de l'Unesco, M. Addahre

est en charge cette année de son Sous-Comité des Conférences, « un outil pédagogique », qui permet, selon lui, à travers les discussions organisées en panels, « de transmettre des messages et en même temps d'assurer ce devoir de sensibilisation, de pédagogie et d'éducation, notamment en ce qui concerne les générations africaines futures, pour qu'elles puissent prendre en charge cette dynamique de restitution, de restauration et de sauvegarde du patrimoine ».

Lors de son introduction du panel inaugural, M. Addahre avait décliné les thématiques retenues pour les trois panels de cette édition, axés respectivement sur la «Solidarité mondiale pour la restitution et la restauration du Patrimoine africain par le biais de la culture », «Le rôle de l'éducation dans la restitution et la restauration du patrimoine africain », et «La diplomatie scientifique comme moyen pour parvenir à une solidarité mondiale sur la restitution et la restauration du patrimoine africain ».

«Ces thèmes actuels et significatifs incarnent une aspiration partagée, celle de justice historique et d'un avenir commun ancré dans la reconnaissance, le respect mutuel et une véritable coopération, a souligné le diplomate marocain qui appelle à inscrire les efforts pour la restitution et la restauration du patrimoine africain dans le cadre d'une approche globale qui va «au-delà de la seule restitution physique des objets, quoique importante ».

Une telle approche doit s'appuyer, à ses yeux, sur «Le pouvoir de l'éducation, la recherche scientifique et la diplomatie culturelle, pour restaurer la mémoire, renforcer les capacités des sociétés africaines, et construire ensemble les bases de dignité, de connaissance et de compréhension mutuelle ».

La semaine africaine 2025 de l'Unesco célèbre la diversité culturelle du continent à travers une programmation aussi riche que variée, mêlant conférences, projections de films, performances musicales, expositions et dégustation de spécialités culinaires.

## Des responsables internationaux saluent le leadership du Maroc dans la promotion de la sécurité routière

Des responsables internationaux ont salué, lundi à Genève, l'engagement du Maroc dans la promotion de la sécurité routière et son leadership en faveur de cette cause sur la scène mondiale.

Dans des déclarations à la presse en marge de la 10<sup>ème</sup> session du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la Sécurité routière (UNRSF), tenue au Palais des Nations sous la présidence du ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, ces responsables ont mis en avant le succès de la 4<sup>ème</sup> Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, qui s'est tenue en février dernier à Marrakech, ainsi que la contribution généreuse du Royaume à l'UNRSF.

"Le Royaume du Maroc joue un rôle important dans la promotion et l'amélioration de la sécurité routière, non seulement au niveau interne, en Afrique ou dans le monde arabe, mais aussi à l'échelle internationale", a affirmé Mme Nneka Henry, Cheffe de l'UNRSF, ajoutant que la qua-

trième conférence ministérielle mondiale, accueillie à Marrakech, a été "une étape incroyable dans cette direction".

"Aujourd'hui, à Genève, la 10<sup>ème</sup> session du Conseil consultatif du Fonds des Nations unies pour la sécurité routière se tient pour la première fois sous la présidence d'un pays arabe et d'un pays africain, le Royaume du Maroc", s'est-elle réjouie.

"Cette réunion discutera d'importantes décisions stratégiques sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble en tant qu'ONU, États membres, société civile et entreprises pour réellement améliorer la sécurité routière sous tous ses aspects", a-t-elle relevé.

De son côté, l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité routière, Jean Todt, a relevé que "beaucoup de projets importants ont été réalisés, mais malheureusement ils sont insuffisants, dans la mesure où il y a toujours trop de victimes sur les routes".

"Il faut améliorer l'éducation et l'application



des lois, en plus de renforcer l'engagement global et individuel, et nous comptons sur le leadership du Maroc pour atteindre ces résultats", a-t-il déclaré.

Le responsable onusien a salué deux décisions très importantes prises par le Maroc lors de

la Conférence de Marrakech. "En premier lieu, l'attribution du Prix Mohammed VI pour la sécurité routière et la décision de fournir deux casques homologués par les Nations unies lors de l'acquisition de chaque véhicule à deux-roues motorisé", qualifiant cette décision de "révolution".

# Nasser Bourita : De par sa responsabilité historique et sa présidence du Comité Al-Qods, le Maroc considère la solution à deux Etats comme la clé de voûte pour garantir la sécurité et la stabilité de la région



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a affirmé, mardi à Rabat, que le Royaume du Maroc, de par sa responsabilité historique et sa présidence du Comité Al-Qods, considère la solution à deux Etats comme la clé de voûte pour garantir la sécurité et la stabilité de la région.

S'exprimant à l'ouverture de la cinquième réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats, organisée par le Royaume du Maroc en partenariat avec le Royaume des Pays-Bas, sous le thème "Maintenir la dynamique du processus de paix: leçons tirées, réussites et perspectives", M. Bourita a expliqué que la solution à deux Etats "est la seule option selon laquelle il n'y a pas de perdants, car tout le monde y gagne: les Palestiniens leur liberté et leur dignité, les Israéliens leur sécurité et leur stabilité, et la région entière des opportunités de développement et de progrès".

Le ministre considère que la solution à deux Etats n'est pas un slogan creux, encore moins un prétexte pour des surenchères diplomatiques, mais bien un engagement moral et une option politique réaliste, qui ne saurait supporter ni le report ni les tergiversations.

Il a ajouté dans ce contexte que "des guerres ont été menées et que la violence a opposé toutes les parties, sans jamais aboutir à la paix ni à la sécurité durable. Aujourd'hui, il est impératif de traduire ce choix en feuille de route avec un calendrier précis et des étapes claires et responsables".

Selon M. Bourita, force est de constater que "certains perdent avec la mise en œuvre de cette solution : ce sont les extrémistes de tous bords, qui se nourrissent du conflit et vivent à son ombre. Les perdants sont aussi ceux qui font commerce des slogans et prétendent soutenir le peuple palestinien sans lui offrir ne serait-ce qu'un sac de riz, simplement parce qu'ils préfèrent le confort de l'opposition à la responsabilité de l'action".

Soulignant que la solution à deux Etats n'est pas une idée passagère, mais un choix historique entériné par la communauté internationale depuis des décennies, il a noté que malgré la succession des crises, cette option demeure le seul horizon possible pour un règlement juste et durable permettant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Al-Qods-Est comme capitale.

Tout au long du conflit israélo-palestinien, a rappelé M. Bourita, cet horizon a parfois semblé à portée de main, parfois s'est éloigné, mais il demeure notre boussole qui pointe vers un règlement pacifique au bénéfice des deux peuples et des peuples de la région en général, permettant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans ses frontières conformément à la légitimité internationale.

Dans ce contexte, le ministre a affirmé que le Maroc, sous la conduite de ses Souverains, était toujours fidèle à cette vision. Depuis le règne de feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait Son âme, jusqu'au règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al-Qods, la diplomatie marocaine n'a cessé

d'œuvrer avec détermination et sérénité, parfois en silence, mais toujours avec sagesse et efficacité, pour rapprocher les points de vue et accroître les chances d'une paix juste.

M. Bourita a tenu à souligner que Sa Majesté le Roi a clairement défini les paramètres de sortie de l'impasse actuelle dans Son discours devant le dernier Sommet arabe à Bagdad, qui consistent notamment en la cessation immédiate des opérations militaires, perçue comme une priorité humanitaire et politique, ainsi que la nécessité de faire face aux attaques en Cisjordanie, y compris les démolitions et les déplacements forcés.

Il s'agit également de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire sans obstacles ni conditions, de soutenir l'UNRWA afin qu'elle puisse poursuivre son action humanitaire, et de lancer un plan intégré de reconstruction conformément aux conclusions du dernier Sommet du Caire et sous la supervision de l'Autorité palestinienne, avec un suivi arabe et international.

Par ailleurs, M. Bourita a souligné que l'approche de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats repose sur trois axes principaux, le premier consistant à puiser dans les succès du passé pour converger vers un avenir prometteur. "Nous ne rappelons pas les accords de paix antérieurs pour justifier les échecs, mais pour prouver que la paix n'est pas une chimère, mais une perspective réalisable dès lors que la volonté d'y parvenir est là", a-t-il affirmé.

Le deuxième axe, a-t-il poursuivi, vise à renforcer le soutien institutionnel à l'Au-

torité nationale palestinienne. Selon le ministre, l'Autorité nationale, sous la conduite du président Mahmoud Abbas, demeure le seul partenaire possible et le renforcement de ses capacités et de sa légitimité est une nécessité à la réussite de la solution à deux Etats, et non une condition préalable à la reconnaissance de l'Etat palestinien, car la souveraineté des peuples ne saurait être conditionnée.

S'agissant du troisième axe, M. Bourita a indiqué qu'il porte sur l'ancrage de la dimension économique dans le processus de paix, soulignant qu'il ne peut y avoir de paix sans base économique solide. "L'économie de la paix" doit être un vecteur d'intégration, un levier pour la coexistence et une plateforme pour lancer des projets communs, a-t-il dit.

A cet égard, a-t-il ajouté, l'Agence Bayt Mal Al-Qods est en mesure de jouer un rôle central dans le soutien à l'économie nationale palestinienne, comme elle le faisait depuis des années conformément aux Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods.

"Mais soyons clairs : aucun soutien économique ne peut se substituer à une solution politique. Nous ne voulons pas d'analgésiques temporaires, mais un traitement de fond au conflit", a soutenu le ministre.

A cette occasion, M. Bourita a appelé à enrichir le "Compendium", que le Royaume du Maroc envisage de présenter conjointement avec les Pays-Bas.

Il n'a pas manqué de saluer le rôle de premier plan joué par l'Arabie Saoudite, la Norvège et l'Union européenne dans la conduite de cette Alliance, tout en exprimant le soutien du Maroc à la co-présidence franco-saoudienne de la Conférence de haut niveau pour le règlement pacifique de la question palestinienne et la mise en œuvre de la solution à deux Etats, prévue le mois prochain à New York.

Le ministre a souligné que la tenue de cette réunion, dans un contexte dramatique marqué par la poursuite de l'agression israélienne dans la bande de Gaza, n'est pas une simple rencontre diplomatique, mais un message d'espoir adressé aux peuples du Moyen-Orient et un pas concret vers la relance de l'option des deux Etats, en vue d'en faire une réalité tangible à travers des mesures effectives.

A ce tournant historique crucial, a affirmé M. Bourita, "nous croyons que notre alliance est en mesure de faire partie des initiatives prometteuses, capables d'insuffler un nouvel élan aux efforts de paix, en proposant des mesures concrètes et des actions tangibles, afin de porter le processus politique à un niveau plus avancé, et de créer ainsi la dynamique diplomatique requise pour instaurer la solution à deux Etats comme l'unique voie vers une paix juste, globale et durable pour la cause palestinienne".

# Appel à l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de troubles de la coagulation au Maroc

La ville de Casablanca a accueilli, récemment, les travaux de la rencontre scientifique spécialisée "Master Class en Hémostase", organisée par la Faculté privée de médecine de Marrakech en partenariat avec la Fondation Promalab de diagnostic médical, avec la participation d'un parterre de médecins et d'experts marocains et internationaux spécialisés dans les maladies du sang et de la coagulation.

Cet événement scientifique a mis en lumière les grands défis liés aux troubles de la coagulation sanguine, tels que les hémorragies et les thromboses, qui constituent une menace croissante pour la santé publique, en raison de leur complexité diagnostique et de leurs causes multiples, héréditaires ou acquises. Les participants ont unanimement souligné l'importance d'adopter une approche multidisciplinaire, alliant compétences médicales et scientifiques des secteurs public et privé, en plus de la formation continue des professionnels de santé et de l'harmonisation des pratiques cliniques afin de garantir une meilleure qualité des soins.

La Dr Bouchra El Maliki, directrice de la Fondation Promalab de diagnostic médical, a affirmé que l'organisation de cette "Master Class" répond à un besoin pressant du secteur médical, et vise à renforcer l'échange des connaissances cliniques et scientifiques autour des maladies de la coagulation, tout en améliorant les parcours de soins des patients. Elle a ajouté que cette rencontre a constitué une plateforme importante de coordination entre les différents intervenants, posant ainsi les bases d'une feuille de route nationale fondée sur les



normes internationales et les recommandations scientifiques les plus récentes.

Dr El Maliki a précisé que l'événement, qui a connu une large participation de médecins venus du Maroc et d'ailleurs, témoigne d'un engagement collectif en faveur du renforcement du système de prise en charge des patients atteints de troubles hémorragiques ou thrombotiques, qu'ils soient d'origine héréditaire comme l'hémophilie ou la maladie de von Willebrand, ou acquis, comme ceux liés à la grossesse, aux interventions chirurgicales, aux tumeurs, ou encore à l'usage d'anticoagulants.

Pour sa part, le Pr Moulay Ismail El Alami, président de l'Université internationale de médecine de Marrakech, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du soutien aux priorités nationales visant à faciliter l'accès des citoyens à des services de santé de qualité, conformément aux Hautes Ori-

directions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, appelant au développement du système de santé, à travers la promotion de la recherche scientifique, la consolidation de la formation médicale continue et le renforcement des compétences des praticiens de santé.

Le professeur a indiqué que cet événement reflète un esprit de responsabilité partagée dans l'amélioration de la santé des citoyens, insistant sur le fait que la formation des médecins de demain dans des institutions académiques de renom constitue un pilier fondamental pour la modernisation du secteur de la santé au niveau national.

La rencontre a abordé plusieurs thématiques pointues et actualisées, notamment les dernières avancées scientifiques en matière de diagnostic et de traitement des troubles de la coagulation, à travers des présentations interactives et des ateliers collaboratifs réunissant

diverses spécialités, dans l'objectif de partager les expériences et d'harmoniser les pratiques selon les standards de la médecine moderne. Le Dr Elmcherqui Mostafa, l'un des principaux intervenants du congrès, a souligné que "la science médicale est vivante et en constante évolution, et qu'il est indispensable de suivre ses avancées et de partager le savoir avec le corps médical ainsi qu'avec la société dans son ensemble", estimant que l'innovation, l'expérience et la formation continue sont des clés essentielles pour bâtir une pratique médicale moderne et à la hauteur des enjeux actuels.

La rencontre s'est conclue par des recommandations concrètes visant à améliorer la prise en charge des patients souffrant de troubles de la coagulation, à travers la création d'un réseau national de bonnes pratiques fondé sur la coopération entre les différents secteurs concernés, et le développement de mécanismes de diagnostic et de traitement, garantissant ainsi une meilleure qualité des soins et une plus grande efficacité face aux évolutions cliniques.

Cet événement scientifique représente une avancée significative vers l'élaboration d'une politique de santé efficace dans le domaine des maladies du sang, répondant aux Hautes Orientations Royales en matière de réforme du secteur de la santé et aux attentes des citoyens et consolidant le principe de complémentarité entre les acteurs pour offrir des services de santé conformes aux standards internationaux les plus élevés.

I.E

## 3<sup>ème</sup> édition du Festival national du Haïk à Ouezzane

La 3<sup>ème</sup> édition du Festival national du Haïk de Ouezzane, organisé par l'Association des Ambassadeurs de l'environnement et du développement durable, est prévue du 23 au 25 mai.

Placé sous le thème "Ouezzane, le parfum du patrimoine", cet événement culturel s'inscrit dans le cadre des activités du mois du patrimoine, visant à soutenir la scène patrimoniale nationale, notamment le patrimoine vestimentaire et les tenues traditionnelles comme le haïk.

Cette manifestation a également pour objectif de renforcer l'identité culturelle aux niveaux local et national, et de faire de la ville de Ouezzane une véritable plateforme d'échange culturel et de préservation du patrimoine.

Selon les organisateurs, cette édition promet une programmation éclectique, croisant culture,

développement durable et enjeux sociaux. Le patrimoine y est envisagé, non seulement comme une richesse immatérielle, mais aussi comme un levier stratégique du développement local.

A cet occasion, le festival tiendra une série d'activités autour du thème "L'unité dans l'authenticité, la diversité et la coexistence", mettant en lumière la diversité culturelle, patrimoniale et artistique tant au niveau local que national.

Le point d'orgue de cette manifestation sera le "Cortège du Haïk multiculturel", qui illustrera la richesse patrimoniale fusionnée dans l'unicité de l'identité marocaine, indiquent les organisateurs, soulignant que ce cortège réunira des représentations de différentes régions du Maroc, avec un hommage particulier au haïk saharien, invité d'honneur de cette édition.

Le programme inclura égale-

ment une série de conférences intellectuelles et scientifiques, ainsi que des ateliers de formation autour du tourisme, du patrimoine, de l'environnement et de l'économie solidaire, animés par des universitaires, des experts, des étudiants et des acteurs associatifs.

Des expositions de produits du terroir, d'artisanat, de photographie, ainsi que des activités ludo-éducatives destinées aux jeunes viendront compléter l'offre culturelle du festival.

Le festival, qui sera couronné par la cérémonie de "la Mariée du Haïk", constitue une occasion de valoriser la mémoire collective, de renforcer le sentiment d'appartenance et de promouvoir le rayonnement culturel et le développement dans la région, conclut-on.

## Condoléances



Suite au décès du regretté Lagtane Moulay Tahar survenue le 21 avril 2025, la famille Boukassarine présente ses condoléances les plus sincères à ses enfants : Hafid, Driss, Aziz, Fatima, Zineb, Malika et Mina, implorant le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste paradis et d'accorder patience et réconfort à sa famille.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Scandale des masters

# L'Être d'esprit plein mais vide de cœur

## Absence de valeurs ou besoin d'un mythe fondateur

# Horizons

**D**e plus en plus, notre société nous gifle à mains nues, sans prévenir, sans politesse. Une gifle qui ne vient plus d'un ennemi déclaré, mais de ce qui devrait être un sanctuaire : hier un collègue, aujourd'hui une université... et demain ? Peut-être une mosquée, une maison, un hôpital, un rêve. Le lieu importe peu : c'est le symbole qui s'effondre, c'est l'innocence qu'on déshabille. Une société qui s'habitue aux gifles perd peu à peu le goût du respect et la mémoire des valeurs.

### Une transformation silencieuse qui nous guette

Mais comment en est-on arrivé là ? Ce n'est pas une simple dérive. C'est une érosion lente. Un effritement quotidien. Un oubli insidieux des vertus essentielles : la pudeur, l'honneur, la transmission, la parole donnée. Alors, comment y remédier ? Pas avec des slogans. Ni avec des lois sèches qui tombent comme des couperets sur des esprits déjà vides. Il nous faut réenchanter la conscience collective. Réapprendre à raconter ce que signifie vivre ensemble. Bâtir de nouveaux récits.

Les récentes découvertes en neurosciences<sup>1</sup> ne font que confirmer ce que les sages chuchotaient depuis toujours : l'être humain ne tient debout que s'il marche avec ses deux jambes intérieures — l'esprit et le cœur. L'un s'ancre dans la lumière de la connaissance, dans les vérités rationnelles, les repères intellectuels, les structures logiques du monde. L'autre s'élève vers les hauteurs silencieuses de l'âme, à la recherche de modèles qui inspirent, de récits qui élèvent, de silences habités qui donnent sens à l'invisible. Priver l'homme de l'un, c'est le condamner à l'amputation. Car un esprit nourri sans cœur inspiré devient arrogant, sec, calculateur. Et un cœur brûlant sans esprit éveillé devient naïf, fragile, manipulable. L'équilibre n'est pas un luxe : il est vital. Il est cette fine ligne entre savoir et sagesse, entre apprendre et s'émerviller, entre raisonner et ressentir.

Ce n'est pas une théorie, c'est une urgence intérieure. On peut réussir, briller, convaincre — mais si l'un de ces deux pôles est ignoré, c'est l'ensemble qui s'effondre. L'humain devient boiteux, titubant dans un monde trop complexe pour être compris sans le cœur, trop brûlant pour être aimé sans la tête.

### De la rationalité extrême à l'extrémisme religieux

Tout vouloir expliquer par la raison est, en vérité, une autre forme d'extrémisme. Un extrémisme pro-



### La rencontre symbolique d'Ibn Rochd et Ibn Arabi

pre, bien habillé, souvent applaudi, mais qui tue doucement. Il tue le mystère. Il étouffe la beauté. Il mutilé l'âme. Car à force de vouloir tout démontrer, tout cadrer, tout mesurer, on finit par ne plus rien ressentir. C'est le règne des chiffres froids, des raisonnements sans chair, des existences linéaires, sans vertige, sans élévation. C'est une modernité qui sait disséquer un cœur, mais qui ne sait plus aimer.

Tout justifier par la spiritualité, au mépris de la raison, c'est marcher à côté de l'histoire, les yeux fermés, le cœur dans les nuages, les pieds dans le vide. C'est confondre foi et fuite, intuition et illusion, mystique et dérive. C'est ériger l'émotion en absolu et confondre le souffle du sacré avec le brouillard du populisme.

Entre ces deux abîmes, il y a un chemin. Un sentier étroit, mais lumineux. L'équilibre.

Trouver la juste dose. Oser penser sans éteindre le cœur. Oser ressentir sans renier l'intelligence. Intégrer la lumière de la raison avec la chaleur du sens. Ce n'est pas une idée nouvelle. C'est ce que la science contemporaine, dans ses avancées les plus fines, commence à murmurer : les émotions sont centrales dans nos décisions, notre mémoire, notre bien-être. L'humain est un tissu d'émotions et de logique, de chair et de ciel.

que le langage métaphorique entre en scène. Non comme une fuite du réel, mais comme un passage vers une vérité plus vaste. Les symboles, les images, les récits — tout ce que la poésie murmure et que le cœur comprend avant même que l'esprit ne l'analyse — deviennent des boussoles dans la tempête. L'être humain n'a pas seulement besoin de savoir. Il a besoin de sens. Et le sens profond ne pourrait être donné qu'à travers un mythe fondateur.

### Construire ou faire revivre le mythe fondateur

Un mythe fondateur est une vérité invisible qu'on révèle. C'est un passé qu'on relit avec les yeux de l'espérance, un présent qu'on habite avec intensité, un futur qu'on invoque avec foi. Créer un mythe fondateur, c'est tendre l'oreille vers les échos du passé pour révéler ce qui peut encore être. C'est regarder l'histoire comme un gisement d'étincelles prêtes à rallumer la flamme du sens.

Les modèles mythiques ne sont pas des statues. Ce sont des présences vivantes, enracinées dans une trajectoire, une lutte, une blessure parfois. Le mythe relie le présent à une histoire plus grande. Il tisse un fil invisible entre les pas que nous posons aujourd'hui et les pas de ceux qui nous ont précédés. Il inscrit nos choix dans une généalogie du sens, dans une mémoire vivante.

Créer un mythe commun ou faire renaître un ancien, ce n'est pas enjoliver le réel — c'est lui donner une âme. Le mythe fonctionne comme un langage qui structure l'inconscient collectif<sup>3</sup>. Dans un monde fragmenté par les fonctions, les métiers, les statuts, les langages codés des experts et les silences des invisibles, un mythe partagé agit comme un fil d'or tissé à travers la diversité. Car ancrer des valeurs, ce n'est pas les proclamer à coup de chartes froides ou de discours standardisés. C'est les incarner dans un récit que chacun peut habiter. Un récit où le mot « responsabilité » prend le visage du collègue engagé, où le mot « transmission » devient la main tendue du mentor, où « solidarité » se raconte dans le geste discret du quotidien.



Par Abderrazak Hamzaoui

Email : hamzaoui@hama-co.net  
www.hama-co.net

1 : George Lakoff, *Philosophy in the Flesh: The Embodied Mind & its Challenge to Western Thought*  
2 Ibn ARABI, (*Al Futūhāt Almakia I*, 15, p 232-240)  
3 : Claude Lévi-Strauss – *Anthropologie structurale* (1958)

Royaume du Maroc  
Ministère de la TICE  
BENI MELLAL  
DIRECTION PROVINCIALE DE LA JUSTICE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°13/2025/DPBM

Le 03/07/2025 à 11H00, il sera procédé dans le bureau de Monsieur Directeur Provincial de la justice à Beni Mellal, sis à la direction provinciale de la justice à Beni Mellal Résidence Othmane Quartier Moderne, Beni Mellal à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix n° 13/2025/DPBM du 03/07/2025, pour : « Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le compte du centre judiciaire de mir et les tribunaux de la circonscription judiciaire de la Cour d'Appel de Beni Mellal en lot unique ».

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des marchés public accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3 478 200,00 (trois millions quatre cent soixante-dix-huit mille deux cent) dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 60 000 (soixante mille) Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le règlement de consultation doivent être déposée au bureau du service budget et marchés de la Direction Provinciale de la justice à Beni Mellal, sise à l'adresse susmentionnée au plus tard à 16h30 du jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou remis pendant la séance au président de la

commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N° 3300/PA

FIDUCIAIRE  
KING CONSULTING –  
SARL AU-BOUZHNIKA  
Tél/Fax:053743001  
GSM:0661208870.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/04/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « MATEC KITCHEN » SARL AU.  
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDIUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA.

Associé :  
Mr. MOHAMED MAAMRI, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales  
Objet :  
Etude conception des cuisines professionnelles commercialisées et installation de tous types de cuisine.

Négociant.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 Dhs.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMED MAAMRI.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°677071, le 19/05/2025.

N° 3304/PA

SAMARA INVESTE  
MAROC SARL AU

Dénomination : «SAMARA INVESTE MAROC»  
Forme juridique : « SARL AU »

Objet : Négociant ; Tout Type De Travaux Et Vente De Fouritures.  
Siège social : 16 Bd des FAR, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.

Durée : 99 ans  
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100

Dhs chacune, réparties comme suit :

✓ SAASAA ABDELKRIM : 1000 parts.  
Gérance : SAASAA ABDELKRIM.

Dépôt légal est effectué auprès du tribunal de commerce à Casablanca le 13/05/2025 Sous le numéro de RC N° : 676421.

N° 3301/PA

TERRADIVERSA SARL

Dénomination : «TERRADIVERSA»  
Forme juridique : «SARL»  
Objet : Gestion d'exploitation commerciale ou industrielle ou agricole de services civil ou militaire (Entrepreneur de...)

Siège social : 16 Bd des FAR, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.

Durée : 99 ans  
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

✓ BRAHIM NADIR : 500 parts.  
✓ NOUREDDINE BOUMAIS : 500 parts.

Gérance : NOUREDDINE BOUMAIS.  
Dépôt légal est effectué auprès du tribunal de commerce à Casablanca le 15/05/2025 Sous le numéro de RC N° : 676869.

N° 3305/PA

Société «CASAMALL»  
Dénomination : «CASA-MALL»

Forme juridique : «SARL»  
Objet : VETEMENTS CONFECTIONNES (MARCHAND DE EN GROS), NEGOCIANT.

Siège social : 16, Bd des FAR, Rue Jilali Al Oraibi 8ème Etg, N°18 – Casablanca.

Durée : 99 ans  
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

✓ KHANNOUS Amine : 500 parts.  
✓ OUIJRA Mohamed-Amine : 500 parts.

Gérance : KHANNOUS Amine.  
Dépôt légal est effectué au

près Tribunal de Commerce à Casablanca, le 27/12/2024, Sous le RC N° : 655005.

N° 3302/PA

Sté : «IDEUM AGENCY»  
Dénomination : «IDEUM AGENCY»

Forme juridique : « SARL AU »  
Objet Social : INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN...)

Siège social : 16, Bd des FAR, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.

Durée : 99 ans  
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

✓ MAKROUM IMANE : 1000 parts.  
Gérance : MAKROUM IMANE.  
Dépôt légal est effectué auprès T.C à Casablanca, le 15/05/2025 Sous le numéro du RC N° : 676871.

N° 3306/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/05/2025, IL a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "SHOP MY VAPE" S.A.R.L.A.U  
Siège Social : MAGASIN N°01 IMMEUBLE 74 RUE MELOUIA AGDAL RABAT.

Associés Unique :  
- Mr. NABIL BOUALLAGA, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales.

Objet : > COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DES APPAREILS DES CIGARETTES ELECTRONIQUES ET ACCESSOIRES;  
> COMMERCIALISATION DES LIQUIDES, DES BATTERIES ET CHARGEURS DES

CIGARETTES;  
> IMPORT / EXPORT;

Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 Dhs.

Gérance : la société est gérée par Mr. NABIL BOUAL-LAGA  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Rabat sous le N° 191386 RC N°187535.

N° 3303/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/04/2025, IL a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " CHAIMAE RAIB ARCHITECTURE" S.A.R.L.A.U  
Siège Social : 106 1ER ETAGE N° 2 BV HASSAN II BOUZHNIKA.

Associés Unique :  
- Mme. CHAIMAE RAIB, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : L'exercice du métier d'architecte  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 Dhs.

Gérance : la société est gérée par Mme. CHAIMAE RAIB.  
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de l'ordre instance de Benslimane sous le N° 299 RC N°9523.

N° 3307/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA  
AIT BAHA

SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT (INTERNATIONAL) SUR OFFRE DE

PRIXN° : 08/INDH/2025

Le 02/07/2025 à 11heures, Il sera procédé, à la division des Affaires financière de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau N°21, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 08/INDH/2025 du 02/07/2025 pour :

ACQUISITION DE DIX-NEUF MINIBUS DE TRANSPORT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'INDH2025-PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7 410 000,00Dhs TTC (Sept million quatre cent dix mille dirhams) centimes toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 148 000,00Dhs (cent quarante-huit mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province chtouka ait baha, au plus tard le 01/07/2025 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt/ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3308/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION DE L'ORIENTAL  
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION  
DES PROJETS DE L'ORIENTAL

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire)-Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offres N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH) TTC	Date et l'heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
15/2025/AREPO International	TRAVAUX DE REALISATION DE LA MAISON D'AFRIQUE ET L'EXTENSION ET REHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF DE L'UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER D'OUIDJA - TRANCHE 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT REMEDAT.	340 000,00	22 530 030,00	16/06/2025 A 10h00	L'article 5, 9 et 10 du règlement de consultation

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie des Finances n°1692-23 du 4 HJJA 1444 (23 JUIN 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Pour les concurrents installés au Maroc :
- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification comme suit :

Appel d'Offres N°	Secteurs	Classes	Qualifications
15/2025/AREPO	A	Z	A1-A2

Pour les concurrents non installés au Maroc :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le RC.

N° 3310/PA

Lahdar le: 20 MAI 2025

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
COMMUNE LAHDAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2025

16 JUIN 2025

Le ..... À 10heures30 du matin, il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune Lahdar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction des pistes dans des douars relevant de la commune Lahdar, Province Safi :

- Piste sis au douar Harmagula ;
- Piste reliant douar Laamirate à l'école Laamirate ;
- Piste reliant douar Laghzalate et la piste menant au douar Lamsaghra et Harmagula ;
- Piste reliant douar El Jawalla et logements Ouled El Mouden ;
- Piste reliant douar Ouled Brahim, logements Ouled Bouzid et logements Ouled Lkhoul ;
- Piste reliant la R.P n°2302 et douar Chlouh ;
- Piste reliant douar Lagraana et douar Ouled Ben Khayi ;
- Piste reliant douar Ouled Hamza et douar Laouaguel.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

www.marchespublics.gov.ma.

\*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 500,00 (dix mille cinq cent Dirhams).

\*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 526 369,14 dhs (cinq cent vingt-six mille trois cent soixante-neuf Dirhams 14 centimes);

\*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics;

\* Les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3309/PA

# Economie

## WayTech Expo

Tanger accueille le Salon international de la technologie et de l'innovation

La ville de Tanger accueille, du 21 au 23 mai, le Salon international de la technologie et de l'innovation "WayTech Expo 2025", sous le thème "Intelligence artificielle, une passerelle vers un avenir numérique et durable".

Organisé par la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, cet événement s'inscrit dans le cadre des activités du Congrès international des systèmes intelligents avancés du développement durable dans le domaine de la santé digitale (AI2SD).

Le salon offre un espace d'exposition futuriste réunissant les fleurons de la technologie, les startups les plus prometteuses, les institutions visionnaires et les grandes entreprises du secteur numérique, indique la Chambre régionale, notant qu'il s'agit d'un hub d'interactions stratégiques, avec une mise en scène innovante de stands thématiques couvrant des domaines clés, tels que l'intelligence artificielle, les technologies immersives, la Green Tech, les Smart Cities et l'industrie 4.0, rapporte la MAP.

Chaque stand offre une expérience immersive, avec des démonstrations en temps réel, des tests interactifs et des rencontres directes avec les porteurs de projets, ajoute la même source, faisant savoir que le salon offre l'occasion de découvrir les solutions de demain, créer des synergies entre acteurs et nouer des partenariats d'avenir.

Cet événement réunira des chercheurs éminents, des décideurs publics et des acteurs économiques qui auront l'occasion de décrypter les enjeux majeurs de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique.

A travers des interventions, des panels multidisciplinaires et des débats, les conférences programmées durant cet événement offriront un espace de réflexion stratégique autour de plusieurs thématiques, dont "Les nouvelles frontières de l'intelligence artificielle et leur impact sur les sociétés et les modèles économiques", "La digitalisation des secteurs clés: énergie, agriculture, santé, industrie 4.0, éducation" et "L'éthique, la souveraineté technologique et les politiques de gouvernance face aux défis de l'innovation rapide".

Pensées comme un moteur de transformation et de dialogue international, ces conférences visent à éclairer les choix de demain, nourrir les politiques publiques, et inspirer les générations futures.

## Lancement de la Semaine de la synergie verte à Rabat

Les travaux de la troisième édition du Carrefour vert ont été lancés lundi 19, dans le cadre de la Semaine de la synergie verte, une initiative placée sous l'égide des Nations unies visant à accélérer la transition vers des économies inclusives, sobres en carbone et circulaires sur l'ensemble du continent africain.

L'événement est organisé conjointement par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable du Maroc et l'ONU – agence chef de file des Nations unies au Maroc pour le programme Partenariat pour l'action en faveur de l'économie verte (PAGE). Sous forme de coalition regroupant l'ONU, le PNUÉ, le PNUD, l'OIT et l'UNITAR, le Programme PAGE soutient les efforts en faveur d'une transition vers des économies vertes et équitables, sur l'ensemble du continent africain.

La Conférence du Carrefour vert réunit de hauts responsables gouvernementaux, des partenaires de développement internationaux, des représentants du secteur privé, des acteurs de la société civile et des experts, en vue de favoriser le partage d'expertises et de savoirs pour soutenir le processus de transition vers une économie verte et inclusive.

Lors de la séance inaugurale, ont pris la parole tour à tour le secrétaire général du Département du développement durable, le directeur général de l'industrie au ministère de l'Industrie et du Commerce, la représentante de la Délégation de l'Union européenne au Maroc et la représentante de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel



(ONU) au Maroc.

La Conférence du Carrefour vert — qui en est à sa troisième édition — est en passe de devenir la pierre angulaire des efforts nationaux du Maroc visant à intégrer la durabilité dans les politiques, les budgets et la planification du développement. Depuis sa création en 2022, l'événement a servi d'espace de dialogue autour des stratégies de la transition écologique. L'édition de cette année, revêt une importance particulière dans la mesure où elle sert de socle à la Semaine de la synergie verte 2025, un événement de grande envergure qui accueillera la toute première édition de l'Académie régionale du PAGE dédiée à l'Afrique.

Ce double format offre une convergence inédite entre dialogue politique de haut niveau et renforcement des capacités, car l'Académie régionale (21-23 mai) offre un cadre privilégié pour le partage d'expertises et de connaissances au profit des délégations des sept pays africains membres du PAGE.

Le thème de l'Académie, "Financer une transition équitable vers des économies vertes et circulaires", témoigne de l'intérêt croissant pour l'alignement de l'action climatique avec l'équité sociale et l'inclusion économique.

La première journée de la Rencontre du Carrefour Vert s'est

articulée autour de panels abordant les thématiques suivantes:

Façonner une économie verte résiliente et inclusive pour un développement durable et équitable, animé par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, en collaboration avec le Programme PAGE Maroc.

Coopération internationale et régionale en faveur d'une économie verte et inclusive, avec la participation de représentants de la Délégation de l'Union européenne au Maroc, de la Banque africaine de développement, du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique du Sénégal, et de l'ONU.

Renforcement des engagements climatiques du Maroc – Alignement des CDN sur une économie verte et inclusive, avec des contributions de l'Initiative financière du PNUÉ, du ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'ONU et de l'OIT.

Cet événement met en lumière le leadership croissant du Maroc en matière de durabilité et d'action climatique au niveau mondial, illustré notamment par l'adoption du nouveau modèle de développement (NMD) et par la révision en cours de la Stratégie Nationale de développement durable (SNDD).

Le Maroc se distingue également comme acteur majeur des efforts internationaux de lutte contre le changement climatique,

se classant au 8e rang mondial selon l'Indice de performance en matière de changement climatique (CCPI) en 2025. Cette position d'avant-garde en Afrique et dans le monde arabe témoigne de l'engagement résolu du pays en faveur du développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le classement distingué du Maroc s'explique principalement par ses initiatives ambitieuses dans le domaine des énergies renouvelables et par sa politique climatique avant-gardiste.

Tout au long de la semaine, les participants se pencheront sur la manière dont les politiques vertes peuvent créer des emplois, soutenir des transitions justes et renforcer la résilience régionale face aux chocs climatiques et économiques. L'accent sera mis sur le rôle de la coopération Sud-Sud et triangulaire, ainsi que sur l'innovation financière dans le déploiement à grande échelle des initiatives fructueuses à travers le continent. La Semaine de la synergie verte 2025 bénéficie du soutien du gouvernement flamand et des partenaires financiers de PAGE, à savoir la Commission européenne, la Finlande, l'Allemagne, la Norvège, la République de Corée, la Suède, la Suisse et les Emirats Arabes Unis.



Accélérer la transition vers des économies inclusives, sobres en carbone et circulaires

## Port de Mehdiya: Baisse de 5% des débarquements de la pêche

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale au port de Mehdiya ont enregistré une baisse de 5% en avril dernier pour se chiffrer à 2.945 tonnes (T), contre 3.091 T à la même période de 2024, selon des données de l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a augmenté de 36% pour atteindre 43,907 millions de dirhams (MDH) par rapport à avril 2024 (32,237 MDH), précise l'ONP dans ses statistiques men-

suées. Par espèces, les poissons pélagiques ont reculé de 10% durant les quatre premiers mois de l'année, pour atteindre 2.652 T avec une valeur estimée à 15,965 MDH, contre 2.947 T en glissement annuel pour une valeur de 21,542 MDH.

Les débarquements de poissons blancs ont connu aussi une baisse de 40% à 9 tonnes pour une valeur de 428.000 DH.

S'agissant des céphalopodes, les quantités débarquées ont affiché une hausse de 147%, avec 273

tonnes et des recettes de 26,963 MDH, alors que les quantités débarquées des crustacés ont atteint 12 T (-38%) avec des recettes de 550.000 DH (-64%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 206.666 T en avril 2025, en baisse de 23% par rapport au même mois une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 2% à plus de 3,65 milliards de dirhams (MMDH).

## Tourisme

# L'ONMT lance deux plans de relance stratégiques pour Fès et Ouarzazate

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) annonce le lancement de deux plans de relance stratégiques pour les régions de Fès et Ouarzazate, intitulés respectivement "Shining Fès" et "Rising Ouarzazate", afin de booster la visibilité de ces destinations sur les marchés internationaux.

"L'ONMT déploie une stratégie de reconquête pour repositionner deux joyaux patrimoniaux, à savoir Fès et Ouarzazate", indique l'ONMT dans un communiqué, ajoutant que ces plans visent à accompagner, en partenariat avec les autorités locales et les opérateurs touristiques, la relance de ces territoires à fort potentiel.

Chaque plan est articulé autour de 3 leviers majeurs, notamment des actions de renforcement de notoriété à travers la presse et les "éduteurs", un renforcement de la programmation avec les prescripteurs de voyage ainsi qu'une amélioration de la connectivité aérienne.

Le plan de relance "Shining Fès" s'appuie sur une série d'initiatives à fort impact médiatique et commercial, fait savoir le communiqué, notant que la programmation prévoit un documentaire sur la gastronomie fassie produit par TV5 Monde, diffusé du 11 au 21 mai 2025, qui met en lumière la richesse culinaire de la médina, en écho à l'identité patrimoniale de la ville.

Il prévoit également un second documentaire intitulé "les artisans du Maroc", produit par France 2 valorisant les savoir-faire ancestraux de la région ainsi que la série Minute Voyage sur M6 pour mettre sous les projecteurs la capitale spirituelle du Royaume, rapporte la MAP.

Sur le marché britannique, la BBC consacrera un épisode de "Clive Myrie's African Adventure" à Fès, en plus de la création d'une page dédiée à Fès sur le site Travelzoo, couplée à des offres spéciales proposées par les tour-opérateurs partenaires entre avril 2025 et avril 2026.

Sur le plan commercial, deux grandes campagnes avec Carrefour Voyages et Havas Voyages en France seront déployées autour de la thématique "Gastronomie, terroir, artisanat".

En parallèle, Fès sera l'hôte d'un workshop avec Voyage privé, plateforme de vente privée premium, et participera au salon Travel Connect en Espagne permettant de créer un lien direct entre la destination et les distributeurs.

Des webinaires, formations en ligne et modules d'e-learning, notamment un module Fès-Meknès seront prévus pour accompagner la montée en compétence des réseaux de vente.

Enfin, la stratégie d'image sera renforcée par l'accueil de voyages de presse, d'influenceurs et de créateurs de contenu sur les marchés français, allemand, italien

et britannique.

Pour sa part, le plan "Rising Ouarzazate" adopte une logique complémentaire, dans la mesure où la ville sera repositionnée comme destination d'exception au croisement du désert, du cinéma et de l'expérience immersive.

L'ONMT prévoit la production d'un contenu audiovisuel au Royaume-Uni, centré sur l'histoire du cinéma à Ouarzazate, qui valorisera les studios mythiques de la région et ses paysages spectaculaires ayant servi de décor à de grandes productions.

En parallèle, la région sponsorisera un film britannique en compétition, avec une visibilité particulière sur le Festival UK du film, dans une stratégie de contenu à forte valeur symbolique avec le prix du meilleur décor naturel.

Des médias audiovisuels européens majeurs sont également mobilisés : La chaîne italienne RAI 3 a tourné un épisode de l'émission GEO à Ouarzazate, centré sur la relation entre le territoire, la culture nomade et les traditions berbères.

Le groupe Sky TV, à travers l'émission gastronomique Gamberorosso, consacrera un épisode spécial à la cuisine du sud marocain, en octobre 2025.

Ouarzazate deviendra également une scène d'accueil pour des événements structurants. Le plus marquant est la participation de la région au Desert

Women's Summit, au deuxième semestre 2025, un rassemblement international de 150 femmes leaders venant du monde entier, pour expérimenter l'intensité spirituelle et la force d'inspiration du désert marocain.

Par ailleurs, la ville accueillera deux conventions majeures du tourisme espagnol, à savoir la CEAV qui compte 100 agents de voyages en octobre 2025 et l'IDEMICE pour le réseau MICE, ainsi qu'un événement Frameless centré sur l'immersion artistique et sensorielle.

Comme à Fès, des voyages de familiarisation, workshops internationaux, modules de formation en ligne, et voyages de presse et d'influence sont prévus tout au long du second semestre 2025.

Une attention particulière sera apportée pour dynamiser les connexions directes vers ces destinations et compléter l'effort déjà déployé pour la saison estivale 2025.

Avec ces deux plans, l'ONMT confirme sa volonté de traiter chaque destination comme un univers unique, avec des leviers sur mesure et une logique de co-construction locale.

Fès, et Ouarzazate sont ainsi appelées à retrouver leur éclat, au cœur d'une stratégie destinée à l'ensemble de ces territoires et destinations touristiques, conclut le communiqué.

# La Banque centrale chinoise abaisse deux taux d'intérêt clés

La Banque centrale chinoise a abaissé mardi deux taux d'intérêt clés à des niveaux historiquement bas, dernier effort des autorités pour stimuler la croissance sur fond de tensions commerciales avec Washington et de crise du secteur immobilier.

La Chine et les États-Unis ont convenu la semaine dernière de réduire fortement pendant 90 jours les droits de douane imposés réciproquement, suscitant l'espoir des milieux économiques d'une réduction durable des tensions. Mais l'Etat-parti chinois doit encore faire face à une stagnation de la consommation interne et à une longue crise de l'immobilier, qui menacent son objectif de croissance d'environ 5% pour 2025.

Le LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, a été abaissé de 3,1% à 3%, a annoncé mardi la Banque populaire de Chine (PBOC).

Le LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires, a été abaissé de 3,6% à 3,5%, selon la même source.

Ces deux taux avaient déjà été abaissés en octobre, atteignant alors des planchers historiques, rapporte l'AFP.

Ces nouvelles baisses "vont réduire le montant des paiements d'intérêts sur les prêts existants, ce qui allégera quelque peu la pression pesant sur les entreprises endettées. Elles vont aussi faire baisser le coût des

nouveaux prêts", écrit dans une note Zichun Huang, économiste chez Capital Economics.

"Mais de modestes baisses de taux ne suffiront probablement pas, à elles seules, à stimuler de manière significative la demande de crédit ou l'activité économique dans son ensemble", affirme-t-elle.

"Les réductions annoncées aujourd'hui... ne seront probablement pas les dernières cette année", conclut l'économiste.

Depuis des mois, les autorités s'efforcent d'activer les leviers à leur disposition pour donner un nouveau souffle à la deuxième économie mondiale.

En décembre, les principaux dirigeants chinois, dont le président chinois Xi Jinping, avaient

identifié plusieurs "tâches clés" pour 2025, dont une stimulation "vigoureuse" de la consommation, la stabilisation du commerce extérieur et l'enragement de la chute du marché immobilier.

"Cette année, nous baisserons le taux des réserves obligatoires et des taux d'intérêt comme il se doit en fonction des situations économique et financière" à l'intérieur et à l'extérieur du pays, avait également prévenu en mars le gouverneur de la Banque centrale chinoise.

Plus tôt ce mois-ci, cette dernière avait annoncé une baisse de 0,5 point de pourcentage du montant des réserves obligatoires des banques, afin d'inciter les établissements bancaires à ac-

corder davantage de prêts.

Signe positif pour Pékin, la production industrielle a grimpé de 6,1% en avril par rapport à l'an passé, selon le Bureau national des statistiques (NBS) chinois, un taux supérieur aux attentes des économistes sondés par l'agence Bloomberg.

Mais, toujours selon le BNS, les prix des logements neufs ont reculé dans 67 des 70 villes sondées sur la même période, indiquant un marché de l'immobilier toujours fragile.

Le spectre de la déflation pèse également sur l'économie chinoise: en avril, l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,1% sur un an, après des baisses consécutives en février et en mars.



# Thriller choc égyptien et Palme d'or d'honneur pour Denzel Washington

Un thriller politique égyptien sans concession a secoué lundi le Festival de Cannes, avant la remise surprise d'une Palme d'or d'honneur à la star Denzel Washington et le retour de la Française Julia Ducourneau, quatre ans après sa victoire avec "Titane".

Le secret avait été bien gardé: juste avant la projection hors compétition de "Highest 2 Lowest" de Spike Lee, son acteur fétiche s'est vu remettre une distinction pour l'ensemble de sa carrière par le réalisateur américain et les dirigeants du festival, Iris Knobloch et Thierry Frémaux.

Sur les marches, l'équipe du film avait auparavant assuré le show avec Spike Lee en costume rayé, lunettes rondes et chapeau orange et bleu et la star du rap A\$AP Rocky - M. Rihanna à la ville - porteur d'un "grillz" (prothèse dentaire) doré.

Les Américains devaient être suivis sur le tapis rouge, en fin de soirée, de la Franco-Irannienne Golsifteh Farahani et le Franco-Algérien Tahar Rahim. Ce duo est à l'affiche d'"Alpha", nouvel ovni de Julia Ducourneau, dont la Croisette a découvert le potentiel explosif en 2021.

Choc esthétique, "Titane" avait valu une Palme d'or à la Française, faisant d'elle la deuxième réalisatrice couronnée de l'histoire, trente ans après Jane Campion, puis imitée en 2023 par sa compatriote Justine Triet pour son "Anatomie d'une chute".

Auparavant, la compétition a vu débarquer, dans l'après-midi, un sérieux prétendant.

Déjà récompensé du prix du scénario à Cannes en 2022 pour "La Conspiration du Caire", Tarik Saleh a livré une nouvelle charge contre le président égyptien dans "Les Aigles de la République".

"Ce n'est pas que je sois un grand admirateur d'al-Sissi et que je veuille le mettre dans chacun de mes films, mais je n'ai pas le choix parce qu'il est une constante", a-t-il déclaré à l'AFP. "Il restera au pouvoir jusqu'à sa mort".

Avec ce nouveau brûlot parsemé de traits d'humour, le réalisateur de 53 ans clôt le triptyque politico-religieux qui a fait son succès international et avait été amorcé en 2017 avec "Le Caire confidentiel".

"Les Aigles de la République" est probablement le plus fort de (la trilogie) parce qu'il repose sur un très riche matériau venant du monde réel", écrit la revue spécialisée Deadline sur son site.

A mi-parcours, en attendant plusieurs poids lourds, les jeux restent toutefois ouverts dans une compétition riche en nouveaux



venus ou en jeunes cinéastes.

Actrice prisée devenue réalisatrice, la Française Hafsia Herzi (38 ans) a prouvé qu'il fallait compter sur son talent en présentant "La Petite Dernière". Et un film en forme de réponse à "La vie d'Adèle", du réalisateur qui l'a révélée dans "La graine et le mulet", Abdellatif Kechiche.

Pour sa première fois en compétition, le Franco-Espagnol Oliver Laxe (43 ans) a stupéfié le festival en plongeant Sergi López dans le milieu des free parties du désert marocain ("Sirât"), quand une réalisatrice allemande quasi-inconnue, Mascha Schilinski (41 ans), a livré avec "Sound of Falling" un tableau impressionniste des traumas qui se transmettent de mères en filles.

"Deux Procureurs", réflexion de l'Ukrainien Sergueï Loznitsa (60 ans) sur le despotisme autour des purges staliniennes, et "L'Agent secret" du Brésilien Kleber Mendonça Filho (56 ans), seul film sud-américain de la compétition, ont aussi marqué la critique.

Mais le délégué général du festival, Thierry Frémaux, a appelé lundi à se méfier des pronostics.

"N'oublions jamais que +La Dolce Vita+ (de Federico Fellini) a été sifflée avant de recevoir la Palme d'or en 1960, a-t-il déclaré à l'occasion d'un point de presse présentant le futur musée cannois du cinéma. "C'est pour ça qu'on a un peu tendance à toujours dire, attention, tournons notre langue et notre plume dans l'encrier sept fois."

La course à la Palme doit s'achever samedi. Sont encore attendus

des films de deux cinéastes iraniens, Jafar Panahi et Saeed Roustaei, ainsi que "Jeunes mères" des

frères belges Jean-Pierre et Luc Dardenne, vétérans du cinéma social déjà doublement palmés.

## «Everybody Loves Touda» primé aux Critics' Awards for Arab Films



Le long métrage «Everybody Loves Touda» de Nabil Ayouch a remporté deux prix aux Critics' Awards for Arab Films, organisés en marge du Festival de Cannes.

Le film de Nabil Ayouch a ainsi remporté le prix du meilleur scénario et celui de la meilleure actrice (Nisrin Erradi).

«Everybody Loves Touda» sort désormais dans les salles à travers le monde. Après la France, la Belgique, et la Suisse, le film vient de commencer son exploitation en Suède et en Roumanie. Il sera dans les salles en Allemagne le 29 mai, et sortira bientôt en Italie, en Norvège et au Danemark, selon un communiqué de la maison de production «Ali n».

Le long métrage ayant remporté plusieurs prix avait intégré la sélection officielle du Festival de Cannes l'an dernier et avait été sélectionné pour représenter le Maroc aux Oscars 2025 dans la catégorie "Meilleur film étranger".

# Journée d'étude sur le rôle du scénario dans la fiction marocaine

L'Association marocaine des scénaristes organise, dimanche prochain à El Jadida à partir de 10 heures, une journée d'étude pour discuter du rôle du scénario dans le paysage audiovisuel marocain, en vue d'en améliorer la qualité et de protéger les droits de ses créateurs. L'objectif est d'encourager une meilleure créativité et un engagement accru, en tant que moteur essentiel et responsable dans la construction de la dramaturgie locale.

Le programme comprendra la présentation de communications autour des axes suivants, qui seront débattus par les participants :

- La situation du scénario dans le système cinématographique et dramatique marocain, ainsi que le statut du scénariste dans ce champ.
- L'intégration de l'enseignement du scénario dans les programmes universitaires et des instituts de formation en général.
- La problématique des contrats, de la rémunération et des relations entre scénariste, réalisateur et société de production.
- La présentation d'une expérience personnelle dans l'écriture d'un scénario.
- Les critères d'attribution du statut de scénariste selon les



statuts de l'Association marocaine des scénaristes, ainsi que les revendications de l'association adressées au ministre de la Communication.

Les participants peuvent également proposer d'autres sujets en lien avec la même thématique.

Participeront à cette journée les membres du bureau de l'association, les scénaristes ayant déjà adressé leur demande d'adhésion, d'autres intéressés par l'adhésion ou simplement désireux d'assister à l'événement, ainsi que certains invités issus du secteur audiovisuel et médiatique marocain, et des représentants de Chambres professionnelles.

Les personnes souhaitant participer sont invitées à envoyer une demande écrite par e-mail ou via Messenger sur la page Facebook de l'association ou à l'adresse Email : [Ams.scenaristes@gmail.com](mailto:Ams.scenaristes@gmail.com)

Il est également possible de contacter directement l'un des deux numéros suivants (appel ou WhatsApp) pour connaître les conditions de participation et le programme détaillé :

0661762354 (Secrétaire général de l'association)

0661532985 (Président de l'association)

## Bouillon de culture

### Distinction

La Fondation nationale des musées (FNM) a annoncé, lundi, avoir décerné le premier Label "Musée du Maroc" au Musée Nejjarine des arts et métiers du bois de Fès.

"A l'issue de sa deuxième réunion, qui s'est tenue lundi 19 mai 2025 au siège de la FNM, la Commission du Label Musée du Maroc a octroyé le premier Label +Musée du Maroc+ au Musée Nejjarine des arts et métiers du bois, situé à Fès", précise un communiqué de la FNM.

Inauguré en 1998, le Musée Nejjarine des arts et métiers du bois est installé dans l'enceinte majestueuse du Fondouk Nejjarine, ancien lieu de négoce datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cet espace met à l'honneur le savoir-faire traditionnel marocain lié au bois, y compris des objets du quotidien, outils de menuiserie, instruments de musique, armes, pièces et d'autres objets témoignant de cet héritage ancestral.

A travers cette première attribution, la FNM réaffirme son engagement à valoriser les espaces muséaux du Royaume. Elle invite les autres établissements à soumettre leur dossier de candidature pour l'obtention du Label "Musée du Maroc", dans un esprit d'encouragement, d'accompagnement et de promotion de l'excellence muséale marocaine, conclut le communiqué.

# Ouverture de la Rencontre nationale de théâtre "Collèges pionniers"

La Rencontre nationale de théâtre "Collèges pionniers" a débuté, lundi soir au Théâtre national Mohammed V de Rabat, avec la participation de douze établissements scolaires représentant les différentes régions du Royaume.

Cet événement culturel, qui se poursuit jusqu'au 23 mai, est le fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports et l'Association Issil pour le théâtre et l'animation culturelle, dans le cadre du programme "Collèges pionniers", lancé par le ministère. Cette manifestation artistique vise à mettre en valeur les résultats d'une année entière de formation et de travail théâtral, ainsi que la richesse et la diversité du patrimoine culturel du Royaume à travers des expressions théâtrales représentant les différentes traditions et cultures de ses régions.

Dans une allocution de circonstance, Mohamed Zerouali, directeur

des curricula au ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, a indiqué que cet événement s'inscrit dans le cadre de la vision du ministère visant à améliorer la vie scolaire et à en faire un levier essentiel pour améliorer l'apprentissage grâce aux activités parallèles et en intégrant les arts dans les programmes scolaires, conformément à la loi-cadre n° 51.17, et en application de la feuille de route 2022-2026 qui donne la priorité au développement des capacités cognitives, psychologiques, sociales et culturelles de l'élève. Cette Rencontre consacre également la culture de la reconnaissance des efforts individuels et collectifs et offre l'occasion de découvrir des talents prometteurs, a-t-il relevé, notant que le théâtre scolaire est un espace d'expression artistique et une école de vie qui ouvre de larges horizons aux apprenants pour forger leur caractère, développer leur créativité et promouvoir l'esprit d'initiative

et le travail d'équipe.

Et de souligner que les représentations théâtrales présentées par les élèves, filles et garçons, sont le couronnement d'un travail acharné et l'expression sincère des visions et des préoccupations de la génération montante, reflétant l'intégration effective de l'art dans le système éducatif ainsi que le rôle du théâtre en tant qu'outil pédagogique efficace pour consolider les valeurs nationales et humaines, tout en favorisant la diffusion de la culture du dialogue, de la tolérance et de l'ouverture d'esprit.

De son côté, Saïd Aït Baja, président de l'Association Issil pour le théâtre et l'animation culturelle, a affirmé que cet événement est une plateforme qui vise à partager les fruits des efforts de tous les acteurs, un espace pour célébrer la créativité des élèves des collèges pionniers, permettant d'évaluer, de mesurer le degré de réalisation des objectifs fixés et de les

consolider, en droite ligne de la Vision Royale érigeant la réforme du système éducatif en projet stratégique et en une priorité de l'Etat et de la société.

M. Aït Baja a en outre précisé que tous les acteurs et les bénéficiaires de ce projet se sont mobilisés pour jeter les bases d'une formation théâtrale intégrée, afin de faire du théâtre un mécanisme permettant de doter les élèves des aptitudes nécessaires au développement de leurs capacités expressives, cognitives et créatives.

Le jury, présidé par l'écrivain, réalisateur et scénariste Bousarhane Zitouni, est composé de l'actrice Ouassila Sabhi, du dramaturge Mohamed Boubou, de la scénographe Saloua Regragui et du critique Larbi Rami.

Cette rencontre rendra également hommage à deux grandes figures du théâtre marocain, en l'occurrence Fadila Benmoussa et Rachid El Ouali.

Mots flechés

BALOURD	PILON PEU	TOURMEN TE EN LUGE	PLUS	ENLEVER	BERGE	ABRI DES INUITS	VILLE DE CARNAVAL	INTACT
				GARDER POUR SOI				
KODOMO POUR LES PETITS				MACHINE FORME D'ÊTRE				
		NUDISTE POSSÉSSIF			PART ROMAINS			
BRODE PRIS LE SEIN LASCARS					SYMBOLE DU COBALT		VOTE	
LITHIUM		PIGE		PARLE POUR NE RIEN DIRE				
FORME D'AVOIR TRUCIDE			POSSÉSSIF TRACTE		FRUITS SECS	RAPPORTE BEAUCOUP	VIEILLE CITÉ	
		DÉCOLL- AGE						ROULÉ
ESPRIT NOCTU- RNE					GREFFE		FER FILS DE NOÉ	
IMPOSE	VIN	BRIDE SUPER				QUI N'EST PAS CUIT		
				EN VENTE FIN DE VERBE		EN PHASE		FORME D'ÊTRE
EN CROISADE			LEVANT			ÈRE		
EXTRA				À L'ENVERS: LARGUÉE				

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

ÉTAT BOUQU- NISTE	N	PILET PILON PILONNI	C	TOURMENT DE TRAPÈZE LA VIE	L'EST EN MAY PIRE	POSSÉSSIF	N	SPIRALE	H	VIE VIVE POPULAIRE
REFOULÉ	I	N	H	I	B	E	O	U	E	D
ACCOMPLIS	R	E	A	L	I	S	E	S	L	A
OVATIONS	O	V	A	T	I	O	N	S	C	T
ACCLAMATIONS PRISON	A	N	E	PÉAUT PÔTTE	PEAU POUR	E	C	O	R	C
EST LA TRAVAIL D'OR	N	M	A	O	EN PÉANS	D	A	BOUY DU TUNNEL	EMAIS	E
BOURRI LES CÈRES	A	O	U	T	FLANCÉ ANCIEN	B	E	C	A	
CHIFFRE DU SÉRIAL KILLER	I	B	S	C	E	L	L	E	R	
MONROVIA	M	O	N	R	O	V	I	A	N	
RECOIT NOTE	P	S	I	FORT EN THÈME	E	R	U	D	I	
UNIVERS D'UNE PÉRIODE	U	N	O	T	CONVAIN	U	N	I	T	
NOTRE PÉRIODE	M	E	D	EN CIRCULÉ- TION	E	M	I	S	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction  
 Mohamed Benarbia  
 Secrétaire général de la rédaction  
 Mohamed Bouarab  
 Rédaction  
 Hassan Bentaleb  
 Alain Bouathiy  
 Mourad Tabet  
 Wafaa Mejdoubi  
 Mehdi Ouassat  
 Rachid Meftah  
 Responsable des ressources humaines  
 Atika Rachdi  
 Directeur artistique  
 Fouad Ezzafir  
 Service technique  
 Khadija Sâbi (Responsable)  
 Myriem Rehane  
 Khadija Halafi  
 Mariama Farki  
 Elkandoussi Elmandi  
 Révision  
 Abdelmoumin Warrach  
 Secrétariat  
 Asmaa Tabaa  
 Photographe  
 Ahmed Laarak  
 Correspondants  
 Ahmadou El Katab  
 (Lalyoune)  
 Abdelali khallad  
 (Essaouira)  
 Collaborateurs  
 Chouaib Sahnoun  
 Khalil Benmouya  
 Adresse de la Rédaction  
 33, Rue Amir Abdelkader  
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc  
 E-mail:  
 Liberation@libe.ma  
 Téléphone:  
 0522 61.94.04  
 Fax de la rédaction:  
 0522 62.09.72  
 Service annonces et publicité  
 E-mail:  
 annonces@libe.ma  
 Youssef El Galis  
 Mouna El Youssoufi  
 Loubna Baghdadi  
 Latifa Mounib  
 Rkia Ait Dahman  
 Siham Zaïher  
 Fadwa Choukri  
 44, Avenue des E.A.R  
 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
 Tél: 0522 31.00.62  
 0522 62.32.32  
 0522 60.23.44  
 Fax: 0522 31.28.10  
 Imprimerie  
 Les Editions Maghebines  
 Distribution  
 SAPRESS  
 Dossier de presse 130/64  
 Site web: www.libe.ma  
 Journal Libération  
 Libération Maroc  


### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	I	E	U	T	E	N	A	N	T
2	O	N	D	E		N		L	E	I
3	U	N	E		S	T	O	U	P	A
4	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R
5	D		T	A	T	E	R		S	E
6	E	R	E	S		R	E	A		S
7	M	A	S	S	E		S	I	C	
8	E	S		E	M	I	S		I	L
9	N	E	T		I	D	E	A	L	E
10	T	E	R	T	R	E		U	S	E

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Adjoint
- 2- Vibration – Sous roumain
- 3- Page – Marabout indien
- 4- Mettre au courant
- 5- Palper – Sélénium
- 6- Epoques – Roue à gorge
- 7- Propriété de la matière – Ainsi
- 8- En les – Lancé – L'absent
- 9- Précis – Révée
- 10- Monticule – Plus neuf

**VERTICALEMENT**

- 1- Sans aucune grâce
- 2- Naturel – Tondue
- 3- Laï et les siens – Tour
- 4- L'Union – Crible
- 5- Manche – Cheikh
- 6- Intégral – Poisson
- 7- Amour de monstre
- 8- Sulfate double – Bradype – L'or au labe
- 9- Punaies d'eau – Poils
- 10- Coiffes papales – Fameux général

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	P	P	O	C	A	M	P	E
2	E	C	O	U	V	I	L	L	O	N
3	M	O	R	S	U	R	E		U	T
4	O	N	T		L	E	A	R		R
5	R	E	I	N	E		S	E	R	A
6	R		O	U	S	T		T	I	I
7	A	I	N	E		A	V	I	O	N
8	G	O		R	O	B	E	R	T	
9	I	N	E	S	P	E	R	E	E	S
10	E	S	T		E	S	T	E	R	A

### Grilles de sudoku

*Facile*

1			6		5			
	8		9	2	5	1		
	2	5		1				
2			7	5		3		
6	1					9	5	
	4			9	6			8
			6			9	4	
	6		3	4	2		8	
3			8					6

*Moyen*

		8		9	1			
6	3	2		4		8		
	9							4
2				6	7	1		
			9	2				
9	3		5					8
4						1		
	8	1			9	4	5	
		6	4	3				

*Difficile*

					3	2		
	5		9	4	6			
9							1	
	4			9	2	1		
5			4	8			7	
	9	2	6			8		
3								5
		6	5	4		9		
	7	5						

*Expert*

		4		6		8	2	
2	6	5	8			1		
		9				7		
		8	9		7	3		
	5					6		
	6			5	4	1	7	
3	1	7				9		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

4	8	3	6	1	5	9	7	2
2	5	6	9	4	7	3	1	8
7	9	1	3	2	8	5	6	4
5	3	2	1	8	6	4	9	7
9	6	7	2	3	4	1	8	5
8	1	4	7	5	9	2	3	6
1	2	8	4	7	3	6	5	9
3	7	9	5	6	2	8	4	1
6	4	5	8	9	1	7	2	3

*Moyen*

1	4	6	8	7	9	3	5	2
3	9	5	1	2	4	7	8	6
2	8	7	6	3	5	1	4	9
6	2	4	7	9	1	8	3	5
9	1	8	2	5	3	6	7	4
5	7	3	4	6	8	2	9	1
4	5	1	3	8	2	9	6	7
7	3	2	9	4	6	5	1	8
8	6	9	5	1	7	4	2	3

*Difficile*

1	4	9	3	2	8	7	6	5
5	8	7	4	1	6	3	9	2
2	3	6	7	5	9	4	8	1
8	5	3	6	4	1	2	7	9
9	2	4	8	7	5	6	1	3
6	7	1	9	3	2	8	5	4
4	6	8	1	9	3	5	2	7
3	1	2	5	6	7	9	4	8
7	9	5	2	8	4	1	3	6

*Expert*

2	1	7	4	6	9	8	3	5
4	3	9	5	2	8	6	7	1
8	6	5	1	3	7	4	9	2
6	5	8	3	4	1	9	2	7
9	4	3	8	7	2	1	5	6
7	2	1	9	5	6	3	8	4
1	9	6	2	8	5	7	4	3
5	8	4	7	1	3	2	6	9
3	7	2	6	9	4	5	1	8





**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE IFRANE**  
**COMMUNE SIDI**  
**EL MAKHFI AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**SIMPLIFIE N°:08/2025**  
**(Séance publique)**

Le 12 Juin 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune de SIDI EL MAKHFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix ayant pour objet : « l'achat d'un véhicule utilitaire destiné aux services de la commune ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des couts des prestations (établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : « Deux Cent Quatre Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises » (280.000,00 Dhs T.T.C).

Le contenu de la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023).

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 34 et 135 du décret n° 2-22-431 précité et de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents relatifs aux marchés publics, ou le déposer auprès du service technique de la commune avant l'ouverture des plis.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service technique de la commune au plus tard le 11/06/2025 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de la consultation.

**N° 3261/PA**

**ROYAUME**  
**DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE REHAMNA**  
**COMMUNE DE**  
**BENGUERIR**  
**N°.....**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SIMPLIFIE**  
**N°22/2025/CBG**

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le 02/06/2025 à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

Entretien courant des bâtiments administratifs (Aménagement des bureaux de la Commune de Bengue-

rir)  
 • Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent quatre-vingt-dix mille trois cent trente-cinq dirhams (190335,00dhs) TTC.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille cinq cent dirhams (3 500 dhs).

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 28,30,31,32,33,34 et 148 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

**N° 3262/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE REHAMNA**  
**COMMUNE**  
**DE BENGUERIR**  
**N°.....**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SIMPLIFIE**  
**N°19/2025/CBG**

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le 02/06/2025 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU MARCHÉ CENTRAL A BENGUERIR

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent soixante douze mille six cent dirhams (372 600,00dhs).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept mille dirhams (7 000,00 dhs).

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 28, 30, 31, 32, 33, 34 et 148 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés pu-

blics.  
 • Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°9 du règlement de consultation.

**N° 3264/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE MIDELT**  
**COMMUNE**  
**DE GOURRAMA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SIMPLIFIE**  
**N° 01/2025/CTG**

Le 10 juin à 11 h, Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de gourrama à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour : Acquisition d'un véhicule de service au profit de la commune de gourrama province de Midelt.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 250 000,00 Dhs (Deux Cent Cinquante Mille Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 dh (Cinq mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents doivent obligatoirement déposer les prospectus détaillés comprenant toutes les spécifications demandées au CPS, de tous les articles, au bureau d'ordre de la commune de gourrama au plus tard à la date et heures d'ouverture des plis fixés par l'avis de l'appel d'offres, ou remettre séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

**N° 3263/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication**  
**Département de la Jeunesse**  
**Direction Régionale- Marrakech-Safi**  
**Direction Provinciale**  
**AL HAOUZ**

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 2/DPH/2025**  
 Le 24/06/2025 à 11h00mn, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- à Al HAOUZ, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte pour LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRA-

**Vaux de Reconstruction de la Maison des Jeunes Hommes El-Fatouki et du Foyer Féminin A Tahannaout Relevants de la Direction Provinciale de Département Jeunesse D'Al HAOUZ.**  
 Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 15 500 000,00 Dhs HT (Quinze million cinq cent mille dirhams hors taxe).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ à Tahannaout.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 3265/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication**  
**Département de la Jeunesse**  
**Direction Régionale- Marrakech-Safi**  
**Direction Provinciale**  
**AL HAOUZ**

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 3/DPH/2025**  
 Le 23/06/2025 à 12h00mn, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- à El HAOUZ, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte pour LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES MAHAMED ALBAKAL A AMIZMIZ OURIR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE DEPARTEMENT JEUNESSE D'AL HAOUZ.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 12 000 000,00 Dhs HT (Douze million de dirhams hors taxe).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ à Tahannaout.

- Soit les envoyer, par courrier

(Dix million de dirhams hors taxe). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ à Tahannaout.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 3266/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication**  
**Département de la Jeunesse**  
**Direction Régionale- Marrakech-Safi**  
**Direction Provinciale**  
**AL HAOUZ**

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 4/DPH/2025**  
 Le 24/06/2025 à 12h00mn, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- à Al HAOUZ, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte pour LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES TALATEN YAACOUB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE DEPARTEMENT JEUNESSE D'AL HAOUZ.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5 000 000,00 Dhs HT (Cinq million de dirhams hors taxe).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ à Tahannaout.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 3268/PA**

recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 3267/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication**  
**Département de la Jeunesse**  
**Direction Régionale - Marrakech-Safi**  
**Direction Provinciale**  
**AL HAOUZ**  
**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE**  
**N° 5/DPH/2025**

Le 24/06/2025 à 13h00mn, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- à Al HAOUZ, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale ouverte pour LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA MAISON DES JEUNES TALATEN YAACOUB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE DEPARTEMENT JEUNESSE D'AL HAOUZ.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 5 000 000,00 Dhs HT (Cinq million de dirhams hors taxe).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ à Tahannaout.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
CHP AIN CHOCK  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
INTERNATIONAL  
A MAJORATION  
N° 2/2025**

Le 12/06/2025 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunion du CHP AIN CHOCK 300 Hay moulay Abdellah Ain Chock à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration n° 02/2025 relatif à :

L'HYGIENE ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CENTRE HOSPITALIER PREFECTORAL AIN CHOCK

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 295 656,56 dhs un million deux cent quatre vingt quinze mille six cent cinquante six dirhams et cinquante six centimes TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs vingt cinq mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 du règlement de consultation

**N° 3270/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE OUED AMLIL  
CAIDAT GHIATA  
AL GHARBIA  
COMMUNE DE GHIATA  
AL GHARBIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 01/2025/ GH- GH**

Le 04 Juin 2025 à Dix (10) heures, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune de Ghiata Al Gharbia - Province de Taza - à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Étude de construction d'un ouvrage d'art sur Oued Innaouen, au lieu-dit El Oualja, dans la Commune de Ghiata Al Gharbia - Province de Taza-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Deux Cent Seize Mille Dirhams, (216 000,00 dhs ) Toutes Taxes Comprises

Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Mille Trois Cent Vingt Dirhams (4 320,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N° 3271/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
MOULAY YACOUB  
COMMUNE AIN CHKEF  
AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE OUVERTE  
N° 01/2025/ CAC/2025**

Le Jeudi 19 Juin 2025 à 09H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la COMMUNE AIN CHKEF, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour :

ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU TERRAIN DE FOOTBALL AU LOTISSEMENT JNANE EXTENSION COMMUNE AIN CHKEF, PROVINCE MOULAY YACOUB

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau des marchés publics à la COMMUNE AIN CHKEF, il peut également être Téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum de l'ensemble du projet, Hors taxe, pour l'exécution des travaux est arrêté à : deux million cinq cent mille dirhams (2 500 000,00 DHS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 du (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : 1- Soit déposer, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis de la consultation architecturale ouverte ; 2- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

3- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ; 4- Soit remettre, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Le Jeudi 12 Juin 2025 à 10H00, une visite des lieux sera organisée à la COMMUNE AIN CHKEF et aux lieux objet du projet de la présente consultation.

NB : Conformément à l'article 98 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics, la présence des concurrents est obligatoire. Les pièces à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

**NB : Conformément à l'article 98 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics, la présence des concurrents est obligatoire. Les pièces à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.**

**N° 3272/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
MOULAY YACOUB  
COMMUNE AIN CHKEF  
AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE  
N° 02/CAC/2025**

Le Vendredi 20 Juin 2025 à 09H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la COMMUNE AIN CHKEF, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE A L'ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE POLYVALENT DE FORMATION ET D'INSERTION DE LA FEMME RURALE DANS LA VIE ACTIVE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau des marchés de la COMMUNE AIN CHKEF, il peut également être Téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum de l'ensemble du projet, Hors taxe, pour l'exécution des travaux est arrêté à : deux million cinq cent mille dirhams (2 500 000,00 DHS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 du (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : 1- Soit déposer, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis de la consultation architecturale ouverte ; 2- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

3- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics ; 4- Soit remettre, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Le Jeudi 12 Juin 2025 à 10H00, une visite des lieux sera organisée à la COMMUNE AIN CHKEF et aux lieux objet du projet de la présente consultation.

NB : Conformément à l'article 98 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics, la présence des concurrents est obligatoire. Les pièces à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.

**N° 3275/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE  
D'ÉDUCATION DE**

**FORMATION  
DE LA REGION  
CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE D'EL JADIDA  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié  
«au rabais ou  
à majoration»  
N°: 71J/INV/2025  
du 03/06/2025 à 10h**

Le 03/06/2025 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié «au rabais ou à majoration»

N°: 71J/INV/2025 du 03/06/2025 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE COLLEGIAL AL FARAH A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 339 678,00 Dhs TTC (trois cent trente-neuf mille six Cent soixante dix huit Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6600,00 Dhs (six Mille six Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

**N° 3273/PA**

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture  
et de la Pêche Maritime du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE E DE L'AGRICUL-  
TURE DE BENI-MELLAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N°  
20/2025/DPA/4/  
SMOPFPA Du 16/06/2025  
A 10Heures**

Le 16/06/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix

N° 20/2025/DPA/4/SMOPFPA A Du 16/06/2025 à 10Heures ayant pour objet : Achat et livraison de matériel technique au profit des équipes métiers dans la commune territoriale Tanougha, province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent six Mille quatre-vingt Dirhams et 00 centimes (806 080,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Mille Dirhams(10 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocain des marchés publics.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

**N° 3274/PA**



المملكة المغربية  
وزارة الشباب  
والثقافة والتواصل

**Royaume du Maroc**  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

قطاع الشباب  
Département de la Jeunesse

---

**AVIS DU CONCOURS ARCHITECTURAL N° : 01/DPH/2025**

---

Le 23/06/2025 à 11h00 heures, Il sera procédé dans le bureau de monsieur le directeur provincial du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication d'Al haouz -département de la jeunesse- à Tahannaout, à l'ouverture des emballages des architectes relatifs au concours architectural N°01/DPH/2025 ayant pour objet :

**ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA COLONIE DE VACANCES SIDI FARES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE DEPARTEMENT JEUNESSE PROVINCE D'AL HAOUZ.**

Le dossier du concours architectural peut être retiré du bureau des marchés relevant de LA DIRECTION PROVINCIALE DE DEPARTEMENT JEUNESSE PROVINCE D'AL HAOUZ à Tahannaout.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Le budget prévisionnel maximum, Hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :**

**65 000 000,00 Dirhams Hors Taxe. (Soixante-cinq millions de Dirhams hors taxes).**

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 124 du décret relatif aux marchés publics.

**Les architectes peuvent :**

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- D'Al HAOUZ à Tahannaout.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la Direction Provinciale du Ministère de la Jeunesse de la culture et de la Communication - département de la jeunesse- Al HAOUZ.
- -Soit les remettre au président du jury du concours architectural au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement du concours architectural.

**N° 3269/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture et  
de la Pêche Maritime et du Dé-  
veloppement Rural et des  
Eaux et Forêts

DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE L'AGRICUL-  
TURE DE BENI-MELLAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 21/2025/DPA/  
4/SMOFFPA Du  
17/06/2025 A 10 Heures

Le 17/06/2025 à 10 heures, il  
sera procédé, dans les bu-  
reaux de la Direction Provin-  
ciale de l'Agriculture de  
Beni-Mellal, à l'ouverture de  
plus relatifs à l'appel d'offres  
national sur offres de prix N°  
21/2025/DPA/4/SMOFFPA  
du 17/06/2025 ayant pour  
objet : ACHAT ET LIVRAI-  
SON DES RUCHES PEU-  
PLEES AVEC HAUSSES AU  
PROFIT DES COOPERA-  
TIVES AU NIVEAU DE LA  
COMMUNE TERRITO-  
RIALE DE TANOUGHHA,  
PROVINCE DE BENI MEL-  
LAL.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir du  
Portail Marocain des Marchés  
Publics: www.marchespub-  
lics.gov.ma

L'estimation du coût des pres-  
tations établies par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de :

Quatre cent quatre-vingt  
mille Dirhams et 00 centimes  
(480 000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : Sept mille Di-  
rhams (7000,00 DH).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 30, 32 et 34 du Dé-  
cret n° 2-22-431 du 15 cha-  
bane 1444 (8 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents doivent obli-  
gatoirement envoyer leurs  
plus par voie électronique sur  
le portail Marocain des mar-  
chés publics.

Les pièces justificatives à four-  
nir sont celles prévues par  
l'article 9 du règlement de  
consultation dudit appel d'of-  
fre.

N° 3276/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EDUCA-  
TION NATIONALE, DU  
PRESCOLAIRE ET DES  
SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION ET DE  
FORMATION  
DE LA REGION  
DE CASABLANCA  
- SETTAT DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL SIM-  
PLIFIE N° 03/E/2025  
(Séance publique)

Le Mercredi 04 juin 2025 à  
10.00h il sera procédé au sein  
de la Salle de Réunion de la  
direction provinciale de Mo-  
hammedia à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offres  
ouvert simplifié n°  
03/E/2025 relatif à l'achat de  
fournitures de bureau et four-  
nitures informatiques et pro-  
duit d'impressions pour les  
établissements de l'enseigne-  
ment primaire, enseignement  
secondaire collégial, ensei-  
gnement secondaire qualifi-  
fiant, formation continue, et  
services de la direction pro-  
vinciale de Mohammedia re-  
levant de l'Académie  
Régionale d'Éducation et de  
Formation de la région Casa-  
blanca – Settat.

Le retrait du dossier d'appel  
d'offres s'effectue par voie  
électronique via le Portail Ma-  
rocaïn des Marchés Public ac-  
cessible à l'adresse  
www.marchespublics  
.gov.ma.

Le cautionnement provisoire  
est fixé à : (3200,00 DHS) Trois  
Mille Deux Cent Dirhams.  
L'estimation des coûts des  
prestations en Dirhams TTC  
est fixée à : Deux Cent  
Soixante Sept Mille Deux  
Cent Quarante Dirhams TTC  
(267 240,00 DHS).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 30, 32 et 135 du  
décret no 2-22-431 du 15 cha-  
bane 1444 (08 mars 2023) re-  
latif aux marchés publics et à  
l'arrêté du ministre délégué  
auprès de la ministre de l'éco-  
nomie et des finances, chargé  
du budget n° 1692-23 du 4  
hija 1444 (23 juin 2023) relatif  
à la dématérialisation des pro-  
cédures, des documents et  
des pièces relatives aux mar-  
chés publics.

Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par voie  
électronique sur le portail des  
marchés publics www.mar-  
chespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à four-  
nir sont celles prévues par  
l'article 9 du Règlement de  
Consultation.

N° 3277/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE  
DE ZEMAMRA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS DE CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

N°: 01/2025/CZ

Le Lundi 16 Juin 2025 à 11  
heures, il sera procédé, dans  
la salle des réunions de la  
commune de Zemamra, à  
l'ouverture des plus relatifs à  
la consultation architecturale  
n° : 01/2025/CZ ayant pour  
objet :

ETUDES ARCHITECTU-  
RALES ET SUIVI DES TRA-  
VAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN PARC DES JEUNES  
(MAISON DES JEUNES ET  
ESPACES DE DIVERTISSE-  
MENT) A LA VILLE DE ZE-  
MAMRA.

Le dossier de la consultation  
architecturale peut être retiré  
auprès du service des mar-  
chés de la commune de Ze-  
mamra, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
: www.marchespublics.  
gov.ma

- Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxe pour  
l'exécution des travaux à réa-  
liser est de : Orze millions six  
cent soixante-cinq mille Di-  
rhams (Hors taxes).  
(11.665.000,00 DH H.T).

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 103, 104 et 105 du  
décret n° 2-22-431 du 08-03-  
2023 relatif aux marchés pu-  
blics.

Les architectes peuvent :  
Soit envoyer, par courrier re-  
commandé avec accusé de ré-  
ception, au bureau précité  
Soit déposer contre récépissé  
leurs plus dans le bureau des  
marchés de la commune de

Zemamra;

Soit les remettre au président  
du jury de la consultation ar-  
chitecturale au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.

Il est prévu une visite des  
lieux le : Lundi 09/06/2025 à  
11 heures. (Point de rencontre  
siège de la commune)

Les pièces justificatives à four-  
nir sont celles prévues par  
l'article 09 du règlement de  
consultation.

N° 3278/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SECRETARIAT  
GENERAL DBM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N°12/2025/INDH

Le 03 Juin 2025 à 10 heures, il  
sera procédé dans les bureaux  
de M. Le Gouverneur de la  
Province de Khénifra à l'ou-  
verture des plus relatifs à l'ap-  
pel d'offres ouvert simplifié  
sur offres de prix concernant :  
Equipement de formation de  
la femme rurale au centre  
El Borj - Province de Khénifra  
> Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics  
.gov.ma.

> Le Maître d'ouvrage : M. Le  
Gouverneur de la Province de  
Khénifra

> Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de : 2  
000,00 (Deux mille) dirhams.

> L'estimation des coûts des  
prestations établie par le ma-  
ître d'ouvrage est fixée à la  
somme de :

114 920,40 (Cent quatorze  
mille neuf cent vingt dirhams  
quarante centimes) TTC.

> N.B : Le présent appel d'of-  
fres est réservé aux très pe-  
tites, petites et moyennes  
entreprises, aux coopératives,  
aux unions de coopératives et  
à l'auto-entrepreneur.

Le contenu et la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 30, 32, 34, 135 et  
141 du décret n° 2.22.431 du  
15 chaabane 1444 (08 mars  
2023) relatif aux marchés pu-  
blics, et de l'arrêté du ministre  
délégué auprès de la Ministre  
de l'économie et des finances,  
chargé du budget n° 1692-23  
du 4 hijja 1444 (23 juin 2023)  
relatif à la dématérialisation  
des procédures des docu-  
ments et des pièces relatives  
aux marchés publics.

> Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le por-  
tail des marchés publics ac-  
cessible à l'adresse :  
www.marchespublics.  
gov.ma.

> Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement de  
consultation.

> les prospectus, notices et  
catalogues exigés par le do-  
ssier d'appel d'offres pour les  
articles 4, 5, 9, 15, 17, 19, 34  
et 35 du bordereau des prix doi-  
vent être déposés au Service  
des Marchés au Secrétaire  
Général, au plus tard le jour  
ouvrable précédant la date  
d'ouverture des plis ou remis  
séance tenante au Président  
de la commission d'ouverture  
des plis.

N° 3279/PA

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA RUE CLAUDE BERNARD D'AGADIR**  
« S.I.C.B.A »

Société Anonyme au capital de 300.000,00 dhs »

Siège social : Rue Cadi Ayad AGADIR

I.F: 6901131 ICE: 00217717600091 R.C 14629

## CONVOCAION

Lettre de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

le 06/06/2025 à 16 heures au siège de ladite société à l'effet de délibérer sur

l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2024
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice  
clos le 31/12/2024
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Questions diverses.

Signé :

Le conseil d'Administration

N° 3282/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME  
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

## AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION N°02/2025/CRAAGD

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration sur offres de prix  
N°02/2025/CRAAGD concernant les prestations de nettoyage des bâtiments administratifs  
relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique, programmé  
le Jeudi 22 mai 2025 à 12 heures, à la salle des réunions au siège de l'Institut National de la  
Recherche Agronomique, sis avenue de la Victoire à Rabat.

Il est porté à la connaissance du public que la date de la séance d'ouverture de plis a été reportée  
au Jeudi 05 juin 2025 à 10h30 au lieu du Jeudi 22 mai 2025 à 12 heures.

Le reste des informations demeure sans changement.

N° 3281/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES

## AVIS RECTIFICATIF

De L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX  
N°10/INDH/2025

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 10/INDH/2025, Publié dans le

journal libération N°10515 en date du 20/05/2025, relatif aux L'ACQUISITION D'UN MINIBUS

AU PROFIT DU CENTRE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES PERSONNES A  
BESOINS SPECIFIQUES A LA COMMUNE DE TARMIGTE - PROVINCE

D'OUARZAZATE. Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis sera le

12/06/2025 à 10h00 au lieu du 11/06/2025 à 10h00 et le dépôt des prospectus à la division du budget

et marché sera au plus tard le 11/06/2025 à 16h30 au lieu du 10/06/2025 à 16h30.

N° 3280/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
GROUPEMENT DES  
COMMUNES HAUT ET  
MOYEN ATLAS  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° : 07/2025/  
B.G.C/PAZ

Le 16 Juin 2025 A 11 heures heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour ADDUCTION EN EAU POTABLE AU COMMUNES RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente-sept mille dirhams, 00 Cts (37.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million huit cent quatre-vingt-dix mille dirhams, 00 Cts (1.890.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau technique de groupement des communes haut et moyen atlas au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le, le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3283/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
GROUPEMENT DES  
COMMUNES HAUT ET  
MOYEN ATLAS  
D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° : 06/2025/B.G.C/PAZ  
Le 16 Juin 2025 A 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour ÉQUIPEMENT DES PUIITS AU COMMUNES RELEVANT

AU GROUPEMENT DES  
COMMUNES HAUT ET  
MOYEN ATLAS AZILAL  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt-sept mille dirhams, 00 Cts (27.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million trois cent quatre-vingt-deux mille quatre cent dirhams, 00 Cts (1.382.400,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de marché de groupement des communes haut et moyen atlas au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le, le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3284/PA

Royaume du Maroc  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national

N°47/2025/ABHGZR.  
Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, Aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs  
Le Jeudi 12/06/2025 à 16h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°47/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Elaboration et mise en place d'un système d'information pour la gestion du budget de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir Ziz Rhe-ri.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 495 000,00

DHS (Quatre Cent Quatre-Vingt-Quinze Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 000,00 DHS (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les très petites, petites et moyennes entreprises nationales (TPE et PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 148 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 28 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3285/PA

Royaume du Maroc  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national

N°46/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 15h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°46/2025/ABHGZR du 12/06/2025 pour : Travaux de réalisation des piézomètres dans la zone d'action de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir - Ziz - Rhéris.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 803 360,00 DHS TTC (Un Million Huit Cent Trois Mille Trois Cent Soixante Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 36 000,00 DHS (Trente-Six Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3286/PA

Royaume du Maroc  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national

N°45/2025/ABHGZR.  
Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, Aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le Jeudi 12/06/2025 à 15h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°45/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Assistance technique et suivi des travaux d'aménagement de la section de mesure au niveau des stations hydrologiques de Foum Tillich dans la province de Midelt et Ait Boujjane dans la province de Tinghir.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 192 000,00DHS (Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 000,00 DHS (Trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3289/PA

Royaume du Maroc  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national

N°43/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 12h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°43/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Travaux de curage de sites de seuils de recharge artificielle des nappes dans la zone d'action de l'ABHGZR (2ème tranche).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

(08 mars 2023) relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3287/PA

Royaume du Maroc  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national

N°44/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 14h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°44/2025/ABHGZR du 12/06/2025 pour Travaux d'aménagement de la section de mesure au niveau des stations hydrologiques de Foum Tillich dans la province de Midelt et Ait Boujjane dans la province de Tinghir.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 760 606,56 DHS (Un Million Sept Cent Soixante Mille Six Cent Six Dirhams et Cinquante-Six centimes. Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 DHS (Trente-Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3288/PA

Royaume du Maroc  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national

N°42/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 11h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°42/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Prestation d'hébergement et de restauration au profit des bénéficiaires et des participants aux diverses activités organisées par l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir Ziz Rhe-ri.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Montant Minimum : 286 638,00 DH TTC (Deux Cent Quatre-Vingt-Six Mille Six Cent Trente-Huit Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)  
- Montant Maximum : 532 136,00 DH TTC (Cinq Cent Trente-Deux Mille Cent Trente-Six Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 DH (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3290/PA

blics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 900 000,00DHS (Neuf Cent Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 17 000,00 DHS (Dix-Sept Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3288/PA

Royaume du Maroc  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national

N°42/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 11h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°42/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Prestation d'hébergement et de restauration au profit des bénéficiaires et des participants aux diverses activités organisées par l'Agence du Bassin Hydraulique du Guir Ziz Rhe-ri.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Montant Minimum : 286 638,00 DH TTC (Deux Cent Quatre-Vingt-Six Mille Six Cent Trente-Huit Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)  
- Montant Maximum : 532 136,00 DH TTC (Cinq Cent Trente-Deux Mille Cent Trente-Six Dirhams. Toutes Taxes Comprises.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 DH (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3290/PA

**Royaume du Maroc**  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national N°41/2025/ABHGZR.  
Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, Aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 11h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°41/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Etude de l'impact sur les ressources en eau souterraines des barrages programmés dans le bassin de Maider dans le cadre du Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation 2020-2027.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 492 000,00 DHS (Quatre Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 000,00 DHS (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les petites et moyennes entreprises nationales (PME) sont appelés à produire les pièces complémentaires prévus par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°3011-13 du 24/11/1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 148 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les coopératives unions de coopérative et les auto-entrepreneurs sont appelés à produire les pièces complémentaires prévues par le décret N°2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) portant application de l'article 28 du décret N°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 3291/PA**

**Royaume du Maroc**  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national N°40/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 10h30min, il sera procédé,

dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°40/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Etude de la mise en place d'un contrat de nappe pour une gestion participative et durable des ressources en eaux souterraines du système aquifère de « Errachidia-Tanjad ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 320 000,00 DHS (Un Million Trois Cent Vingt Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 26 000,00 DHS (Vingt Six Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 3292/PA**

**Royaume du Maroc**  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national N°39/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 10h00min, il sera procédé,

dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°39/2025/ABHGZR du 12/06/2025 pour : Travaux de réalisation de deux seuils au niveau des sites : Imin Malal (CT Ait Ouallah), et Ait Taghbal, Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 6 033 000,00DHS (Six Millions Trente-Trois Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 120 000,00 DHS (Cent Vingt Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 3293/PA**

**Royaume du Maroc**  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national N°38/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 09h30min, il sera procédé,

dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°38/2025/ABHGZR du 12/06/2025 pour : Assistance technique et suivi des travaux de réalisation de deux seuils au niveau des sites : Imin Malal (et ait Ouallah), et Ait Taghbal, Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 240 000,00DHS (Deux Cent Quarante Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 3294/PA**

**Royaume du Maroc**  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire  
Département du Tourisme  
Secrétariat Général  
Direction des Ressources et de la Formation  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ

**SUR OFFRES DE PRIX**  
N° 02/2025/DRF  
Le 05/06/2025 à 11h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -, site centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix ayant pour objet ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE L'APPLICATION WAKILASFAR POUR LE COMPTE DU MINISTERE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - DEPARTEMENT DU TOURISME- EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent vingt et un mille deux cents dirhams Toutes Taxes Comprises (121 200,00DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 3297/PA**

**Royaume du Maroc**  
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris  
Avis d'appel d'offres ouvert national N°37/2025/ABHGZR.  
Le Jeudi 12/06/2025 à 09h00min, il sera procédé,

dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris, sis à la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N°37/2025/ABHGZR du 12/06/2025, pour Achat et livraison du matériel informatique et logiciel au profit

de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 199 200,00 DHS TTC (Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Deux Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3 000,00 DH (Trois Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris Avenue Moulay Ali Chérif Errachidia au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouvertures plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

**N° 3296/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.A.A/S.B.M  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° 20/2025/BG  
Le 04 juin 2025 à 10h, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 20/2025/BG du 04 juin 2025 Pour :

TRAVAUX DE PEINTURE DU SIEGE DE LA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme comme suit : Deux cent soixante mille cent dix-huit DHS TTC (260 100,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (Cinq mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**Fiduciaire ZAHIR**  
"SARL AU" Au capital de 100 000,00 DHS  
Siège social : Rue Ibn Aicha Imm. Paris 3ème étage Apt N° 11 Guéliz, Marrakech  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 09/05/2025, enregistré à Marrakech le 13/05/2025, il a été constituée une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille Dirhams (2 000,00DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ; conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 di Ithija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation.

**N° 3298/PA**

**Royaume du Maroc**  
Ministère de la TICE  
BENI MELLAL  
DIRECTION PROVINCIALE DE LA JUSTICE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°14/2025/DPBM  
Le 04/07/2025 à 11H00, il sera procédé dans le bureau de Monsieur Directeur Provincial de la justice à Beni Mellal, sis à la direction provinciale de la justice à Beni Mellal Résidence Othmane Quartier Moderne, Beni Mellal à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix n° 14/2025/DPBM du 04/07/2025, pour : « Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le compte du centre judiciaire de Ouazzert et les tribunaux de la circonscription judiciaire de la Cour d'Appel de Beni Mellal en lot unique. ».

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 685 384,00 (Deux millions six cent quatre-vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt-quatre ) dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 50 000 (cinquante mille) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le prospectus exigés par le règlement de consultation doivent être déposés au bureau du service budget et marchés de la Direction Provinciale de la justice à Beni Mellal, sis à l'adresse susmentionnée au plus tard à 16h30 du jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis pendant la séance au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

**N° 3299/PA**

:1) Dénomination : PASSION SUCREE  
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.

3) Siège social : AL MANAR RDC Imm. C-11 Mag. N° 4 Douar Sraghna Koudiat Laabid Marrakech

4) Objet : Fabricant de pâtisserie commune vendant en détail / Marchand de pâtisserie commune vendant en détail

5) Gérance : Mme Bouchra MILLOUSS est désignée gérante unique de ladite société pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 19/05/2025 sous le N° 177307, RC N° 165247.

# Sport

5<sup>ème</sup> Trophée international Mohammed VI de polo

## Le Maroc s'impose en match d'ouverture face au Royaume-Uni



La sélection marocaine de polo s'est imposée, lundi au Club polo de la Garde Royale à Rabat, face à son homologue du Royaume-Uni sur le score de (8,5 à 4), en match d'ouverture de la 5<sup>ème</sup> édition du Trophée international Mohammed VI, organisée par la Fédération Royale marocaine de la discipline, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Composée de Sidi Mohamed Elmhamdi, Zouhair Lachgar, Moulay Abdeslame El Hanafi,

Mario Gomez et Zakî Bouslikhan, la sélection marocaine est passée devant au score dès les premières minutes du premier chukker.

Les poloïstes britanniques, très solides, ont couru derrière le score, mais ne sont jamais parvenus à remettre les pendules à l'heure.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, Sidi Mohamed Elmhamdi a, d'emblée, souligné la Haute sollicitude Royale et l'intérêt accordé par le Souverain pour le développement du polo au Maroc.

Il s'est félicité, par ailleurs, du rendement de l'équipe marocaine face à une équipe britannique très "rude".

"L'équipe britannique a bien joué. C'est une sélection réputée aussi bien par la qualité de ses joueurs que par son palmarès dans cette discipline", a-t-il relevé.

"Mais grâce à la volonté des joueurs de l'équipe nationale et aux préparatifs que nous avons effectués ce dernier mois, nous sommes parvenus à gagner ce match", s'est réjoui le poloïste marocain.

Cette rencontre a été marquée par la présence du Général de Division Abdelaziz Chatar, Commandant la Garde Royale et Président de la Fédération Royale marocaine de polo, ainsi que de plusieurs personnalités diplomatiques.

Se poursuivant jusqu'au 25 mai au Club Polo de la Garde Royale à Rabat et au "PGH La Palmarie Polo Club" à Assilah, cet événement sportif international mettra en compétition huit équipes venant de pays de grande renommée dans le monde du polo, dont le Maroc et le Royaume-Uni.

Il s'agit de l'Egypte, des Etats-Unis, d'Oman, de l'Azerbaïdjan, de l'Espagne et de la France.

Au-delà de sa portée sportive, le Trophée international Mohammed VI de polo incarne l'ambition du Royaume du Maroc de promouvoir le polo et de mettre en lumière l'excellence des infrastructures sportives marocaines au niveau international, tout en consolidant les liens d'amitié avec les nations participantes.

## GP SAR la Princesse Lalla Meryem de tennis Les Marocaines El Aouni/El Jardî se hissent en quart

La paire marocaine composée de Aya El Aouni et de Dia El Jardî s'est qualifiée lundi pour les quarts de finale de la 23<sup>ème</sup> édition du Grand Prix SAR la Princesse Lalla Meryem de tennis, qui se tient jusqu'au 24 mai au club l'Union sportive des cheminots du Maroc (USCM) à Rabat, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI. El Aouni et El Jardî ont battu au premier tour le tandem composé de la Néerlandaise Lian Tran et de la Russe Ekaterina Yashina en deux manches 7-6 (3), 6-4.

Pour une place au dernier carré, la paire marocaine affrontera les gagnantes du duel entre la Britannique Maia Lumsden et la Chinoise Qianhui Tang et le duo formé de l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers et de la Belge Magali Kempen.

En simple, les Marocaines Yasmine Kabbaj et Aya El Aouni devaient être opposées respectivement à la Lettone Anastasija Sevastova et à la Burundaise Sada Nahimana, issue des qualifications, au 1<sup>er</sup> tour de ce tournoi doté d'un "prize money" de 275.094 Dollars.

## CAN U20

### Quatre Lionceaux de l'Atlas dans l'équipe-type

Quatre joueurs marocains figurent dans l'équipe-type de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans de football (CAN U20 Egypte-2025), qui a pris fin dimanche avec le sacre de l'Afrique du Sud.

Il s'agit, selon la Confédération africaine de football (CAF), d'Othmane Maamma, Houssam Essadak, Hamza Koutoune et Fouad Zahouani.

"Le Maroc place quatre éléments dans cette équipe-type – Maamma, Essadak, Koutoune et Zahouani – illustrant son jeu basé sur la possession", écrit la CAF sur son site.

Les autres joueurs retenus dans ce Onze-type sont le gardien sud-africain Fletcher Lowe, ainsi que ses compatriotes Neo Rapoo, Lazola Maku et Tylon Smith, en plus de l'Egyptien Mohamed Gowely, du Nigérian Daniel Bameyi et du Sierraléonais Momoh Kamara.

La sélection marocaine s'est inclinée face à son homologue sud-africain par 1 but à 0 en finale de la CAN U20, dimanche au Caire.

## Ligue Europa

### Postecoglou-Amorim, une même galère et une même lumière

Stars défaillantes, blessures en cascade et performances exécrables en Premier League ont plombé la saison de Ruben Amorim et Ange Postecoglou, les entraîneurs de Manchester United et Tottenham, et un seul verra la lumière au bout du tunnel, mercredi (20h00) en finale de la Ligue Europa.

A Bilbao, le Portugais et l'Australien d'origine grecque s'arracheront le billet pour la Ligue des champions promis au vainqueur. Malheur au vaincu!

Le limogeage en novembre d'Erik ten Hag et l'arrivée d'Amorim, jeune crack venu du Sporting, étaient censés réenchanter Old Trafford, le "théâtre des rêves" au surnom devenu désuet.

Mais le souffle d'espoir entourant le technicien de 40 ans est très vite retombé.

Son système tactique préférentiel (3-4-3) a semblé inadapté à l'effectif, sa gestion du cas Marcus Rashford (mis de côté puis infiltré en prêt à Aston Villa) a posé question et sa franchise face au caméra a allumé quelques incendies.

L'équipe doit s'améliorer "partout" car elle n'est "pas à la hauteur", répète-t-il souvent. "C'est ma faute, je suis responsable. Si nous ne pouvons pas changer cela rapidement, nous devrions donner notre place à d'autres personnes", a-t-il même lâché il y a une dizaine de jours.

Manchester United devrait toutefois maintenir sa confiance au Portugais, dont le recrutement a coûté plus de dix millions d'euros, même au bout d'une saison désastreuse en Premier League (16<sup>e</sup> avant la dernière journée).

Sous sa direction, le club au maillot rouge a perdu 14 de ses 26 matchs en championnat. En Ligue Eu-



ropa, en revanche, c'est une autre histoire: son équipe est invaincue en 10 matchs et la machine tourne à plein régime, avec une moyenne de 2,8 buts par match, à mille lieues des pauvres statistiques affichées en championnat.

Le dernier trophée continental remporté par Manchester United remonte à 2017, sous José Mourinho, déjà en Ligue Europa.

Si Amorim a eu son lot de joueurs défaillants (Onana, Hojlund, Zirkzee...) ou blessés (Shaw, Mainoo, Amad, Mount...) en cours de saison, la palme de la malchance revient à Ange Postecoglou.

L'entraîneur australien de 59 ans, né à Athènes, a été douché par une pluie de forfaits de longue durée

sur toute l'étendue du terrain: le gardien Guglielmo Vicario, les défenseurs centraux Romero-van de Ven, et un paquet d'attaquants (Richardson, Odobert, Werner...).

La malédiction s'étend jusqu'à la finale de Bilbao, que manquèrent sur blessure James Maddison, Lucas Bergvall et Dejan Kulusevski. Le capitaine Heung-Min Son est rétabli, mais son rendement décevant cette saison ne gonfle pas d'optimisme les supporters des Spurs.

Certains d'entre eux ont commencé à prendre en grippe "Ange", comme il est appelé en Angleterre, au bout d'une campagne désastreuse en championnat (17<sup>e</sup> au classement après 21 défaites).

## La difficile reconquête des terres agricoles polluées par le sel de mer au Sri Lanka

Sameera Dilshan appartient à l'élite de la police srilankaise. Avec quatre de ses hommes, il a hérité d'une mission inédite: remettre en culture des champs pollués par le sel de la mer, un phénomène ancien qui s'accroît avec le changement climatique.

A deux heures de route au sud de la capitale Colombo, voici Katakurunda, un des camps de la redoutée "Special Task Force" (STF).

Pendant que ses collègues s'entraînent au maintien de l'ordre sous la chaleur humide des côtes de l'océan Indien tout proche, le commando-paysan de la police bine, arrache et arrose.

Son objectif ? Ressusciter une rizière déclarée morte il y a près de quarante ans à cause de la salinité de son sol.

Un projet modèle dont l'importance stratégique justifie qu'il ait été confié à l'élite des forces de l'ordre, dans un pays où près de 8% de la totalité des terres arables sont affectées par une salinité excessive.

"Cette plantation a démarré en 2022 dans le cadre d'une initiative du gouvernement pour développer la sécurité alimentaire", explique le sous-officier.

"On nous a donné ces terres marécageuses pour essayer d'y cultiver de la noix de coco selon une pratique agricole utilisée en Thaïlande ou en Indo-

nésie", ajoute-t-il.

Cette méthode "Sorjan" consiste à remodeler les terres agricoles en y creusant des bassins pour l'élevage piscicole ou les cultures résistantes aux inondations, pendant que leurs bords surélevés sont réservés aux variétés plus fragiles.

"C'est un système de production efficace et résistant aux aléas du climat, qui optimise l'utilisation des terres, leur productivité et augmente les profits des agriculteurs", résume Buddhi Marambe, enseignant à l'Université de Peradeniya.

"Nous entretenons 360 cocotiers (...) ainsi que des citrouilles, des Calebasses et du concombre", décrit Sameera Dilshan. "Dans deux ans et demi, nous saurons si c'est un succès ou pas".

Selon un rapport publié en 2024 par l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture (FAO), l'eau salée des mers et des océans affecte 10,7% des terres de la planète, jusqu'à les rendre incultivables.

Il remonte les cours d'eau à marée haute, s'incruste dans les sols à l'évaporation et contamine les nappes phréatiques utilisées pour leur irrigation.

Le réchauffement de la planète, qui accroît l'aridité des sols, réduit les ressources en eau et fait monter le niveau des mers, devrait faire passer la part de ces terres "salées" de 24 à 32% de la superficie



mondiale d'ici à la fin du siècle, estime la FAO.

Ces phénomènes "menacent la productivité agricole et réduisent le rendement des récoltes dans les zones salées", avertit l'institution.

Le Sri Lanka n'échappe pas à la règle. Selon le Pr. Marambe, 223.000 hectares, dont la moitié de rizières, sont aujourd'hui affectés par leur salinité au Sri Lanka.

Au sud de la plantation expérimentale des policiers de la STF, le village de Parappuwa en est entouré.

Ici, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de l'océan, seule une infime partie des rizières est encore cultivée. "Tout est pollué par le sel qui remonte à marée haute", constate Gamini Piyal Wijesinghe, le doigt pointé sur un petit ruisseau.

"Au total, 18 anicots (barrages) ont été construits pour empêcher l'eau de mer de

remonter. Mais ils n'ont pas été construits correctement", peste-t-il, "l'eau peut passer au travers".

Alors lorsqu'il a quitté l'armée, ce fils de riziculteur s'est reconverti dans la restauration. D'autres agriculteurs du coin ont fait le choix de la cannelle ou l'hévéa (arbre-caoutchouc).

"La cannelle marche plutôt bien, mais nos revenus ont nettement baissé depuis que nous ne faisons plus de riz", confirme le chef de l'association locale des agriculteurs, W.D. Jayaratne. "En plus, nous avons connu des pénuries de riz".

Et l'avenir s'annonce sombre. "La salinité de l'eau augmente. Il y a aussi les insectes", poursuit-il, "partout il n'y a que des problèmes".

Les autorités semblent avoir pris conscience de la menace.

Dans le district de Kalutara, elles offrent gratuitement aux paysans des terres abandonnées pour les remettre en culture.

"Nous avons déjà alloué 400 hectares, on envisage d'aller jusqu'à 1.000 d'ici deux ans", assure le chef du district, Janaka Gunawardana. "Il y a une forte demande pour la noix de coco, ça va créer des revenus pour notre population".

A Katakurunda, Aruna Priyankara Perera n'a pas longtemps hésité avant de sauter sur l'occasion.

### Recettes

## Pizza de viande hachée mozzarella



#### Ingredients

- 1 pâte à pizza
- 100 g fromage râpé
- 150 g viande hachée
- 150 g sauce tomate
- Origan
- 1 Poivron
- 1 Oignon

#### Instructions

1. La toute première chose à faire pour préparer une pizza à la viande hachée est d'abord de faire la pâte à pizza. Ensuite, il faut la garnir et la mettre dans un four pour la cuisson.

2. Coupez finement le poivron

et émincez les oignons. Mélangez les oignons coupés et la viande hachée dans un saladier.

3. Répartissez la sauce tomate de façon homogène sur l'ensemble de la pâte à pizza tout en laissant les bords libres et saupoudrez le tout d'origan.

4. Déposez ensuite le mélange de viande hachée et d'oignon sur la sauce tomate.

5. Ajoutez les poivrons sur la pizza et saupoudrez l'ensemble de fromage râpé. La pâte à pizza est enfin prête pour être mise au four pour 20 min. Il est impératif que le four soit préchauffé à 240 °C.

## La Floride interdit à son tour l'ajout de fluor dans l'eau potable

La Floride, troisième Etat le plus peuplé des Etats-Unis, a à son tour interdit l'ajout de fluor dans l'eau potable, une pratique très répandue au nom de la santé dentaire mais dans le collimateur de l'administration Trump.

Jeudi, "j'étais à Dade City pour promulguer la loi SB 700, qui, entre autres, interdit aux collectivités locales d'injecter du fluor dans l'eau. Le consentement éclairé, et non la médication forcée, est la voie à suivre en Floride", a posté le gouverneur républicain de l'Etat, Ron DeSantis, sur le réseau social X.

En mars, l'Utah (ouest) est devenu le premier Etat américain à interdire la fluoruration de l'eau potable. L'Utah compte 3,5 millions d'habitants, six fois moins que la Floride (23,4 millions).

"Utiliser du fluor pour vos dents, c'est bien, mais l'injecter dans l'eau potable, c'est fondamentalement de la médication forcée", a dit M. DeSantis lors d'une prise de parole retransmise par les médias américains.

La fluoruration de l'eau est arrivée aux Etats-Unis en 1945, réduisant nettement le nombre de caries chez les enfants et la perte de dents chez les adultes. Les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont présenté cette politique

comme l'une des réussites de santé publique du XXe siècle.

Mais des critiques ont évoqué des effets potentiellement neurotoxiques. En 2024, le ministère de la Santé de l'ancien président Joe Biden avait conclu "avec un degré modéré de confiance" que des taux élevés de fluorides étaient associés à des quotients intellectuels (QI) plus bas.

En janvier, dans la prestigieuse revue scientifique JAMA Pediatrics, les mêmes chercheurs du gouvernement évoquaient dans une étude une

"association statistiquement significative" entre l'exposition aux fluorures et des QI moins élevés.

Environ deux tiers de la population américaine, soit quelque 200 millions de personnes, est alimentée en eau fluorée. L'administration Trump entend réduire l'ingestion de fluor par la population, décriée par le ministre de la Santé Robert Kennedy Jr.

Mardi, elle a ainsi annoncé qu'elle entamait le retrait du marché des suppléments fluorés ingérables prescrits sur ordonnance aux enfants.

